la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

N° 448. — NOUVELLE SERIE — N° 147

MARS 1960. — PRIX : 1,50 NF (150 Fr.)

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .. .. 8 NF (800 fr.)

Un an .. .. 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois .. .. 10 NF (1.000 fr.)

Un an .. .. 18 NF (1.800 fr.)

Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la **Révolution prolétarienne**
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 448 - Mars 1960

ENTRE NOUS

En cette fin de quinzaine, on en est aux exercices d'assouplissement préalables aux festivités khrouchtchevo-gaullistes. On a d'abord nettoyé le terrain en le débarrassant des irréductibles ennemis du totalitarisme rouge. Et si la police française collabore avec l'Okrana soviétique, la presse de gauche — cf. « l'Express » du 10-3-60 — offre ses colonnes à Illya Ehrenbourg, laquais et aboyeur cynique et sanglant. Honneur à la valetaille ! Haro sur les hommes libres ! Il y a plus de vingt ans, avant de recevoir von Ribbentrop — commis-voyageur d'Hitler — on « isolait » (! ?) les antihitlériens et les antifascistes, réfugiés en France. Il y a vingt ans, la police de Pétain passait à la Gestapo ses listes de proscrits allemands, la police de Staline livrait à la police d'Hitler les révolutionnaires et les juifs allemands réfugiés en U.R.S.S. Constante et efficace solidarité dans l'abjection...

Le même jour, on publie le compte rendu d'un colloque engagé au « Figaro », autour de ce thème : Faut-il repenser le syndicalisme ? **Debatters : des représentants de F.O., de la C.F.T.C., de la C.G.C., de la Fédération autonome de l'Education Nationale. Le syndicalisme de 1906, dont l'inhumation se prolonge, reçoit encore quelques pelletées de terre sur son cadavre, toujours encombrant et qui ne veut pas se décomposer. La conclusion du « Figaro », c'est... « la fin du mythe de la lutte des classes ».**

Nous voilà situés ! Solidaires des vaincus proscrits par Debré, complice de Khrouchtchev ! Solidaires des combattants qui, par la revendication ouvrière et l'action directe, ont assuré le progrès technique et social. Fidèles à deux « mythes » : celui du respect de l'homme, celui de la lutte de classe.

Nous plaidons coupables. Cette foi en ce qui domine la réalité est beaucoup plus qu'une consolante illusion... alors que les « réalistes » nous prouvent chaque jour leur imprévoyance, leur apathie et leur veulerie.

Il est cependant dans ce compte rendu un intéressant exposé de Forestier sur les phénomènes actuels, qui transforment les conditions de l'action syndicaliste, sans en altérer l'esprit. Tous ces problèmes — sans exception — et quelques autres ont été posés et examinés dans la « R.P. ». La fidélité n'exclut pas la vigilance... Malheureusement, il nous manque les moyens de toucher les militants — plus nombreux qu'on ne le pense — dont le réalisme et la sagesse ne sont pas respect des situations acquises et crainte du mouvement qui ébranle les ronds de cuir sous les fesses molles.

Notre appel pour des listes de possibles a été entendu. Pas suffisamment. Mais notre propagande ne s'emprisonne pas dans l'actualité. Nous conservons des collections de certains numéros dans lesquels ont paru des études toujours actuelles...

Outre les listes de possibles, que l'on nous envoie des adresses pour le placement de nos numéros de propagande. Avant de repenser le syndicalisme, ne faut-il pas encourager les syndicalistes qui pensent ?

Le gérant : Roger HAGNAUER. **Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris.**

KHROUCHTCHEV chez DE GAULLE

Quand ce numéro parviendra à nos lecteurs M. Khrouchtchev ne tardera pas à arriver en France avec sa nombreuse suite : cent quarante personnes à ce qu'on dit ! Pendant un demi-mois, il va parcourir une France qui irait, paraît-il, jusqu'à Hassi Messaoud. Accordera-t-il vraiment à son hôte longiligne cette reconnaissance de frontière qui serait un cadeau royal ? En lui-même, ce voyage ne mériterait pas ici de longs commentaires s'il ne prenait en raison, non seulement de la situation mondiale, mais plus encore des circonstances particulières qui l'entourent, un caractère très spécial. Les chefs d'Etat se déplacent beaucoup en ce moment, à l'exemple de M. Khrouchtchev. Celui-ci — et c'est un événement nouveau, reconnaissons-le — aime visiblement les voyages. Qu'il prenne la mesure de la « grandeur française », qu'il admire ses réalisations techniques, surtout dans les industries exportatrices, cela ne devrait pas nous passionner davantage que les visites, à vrai dire plus furtives, des autres « grands ». Mais celle-ci s'est annoncée par des mesures policières abusives et concertées qui lui donnent déjà un cachet que n'avaient pas les précédents déplacements extra-muros du même personnage.

Bien entendu, ce sont seulement des « fascistes » qui sont arrêtés et tout le monde sait d'ailleurs qu'on leur offre trois semaines de vacances dorées ! Sans doute, il est possible de trouver parmi eux quelques bonnes dizaines de républicains et syndicalistes espagnols et aussi, entre autres, notre ami Paul Barton, ex-secrétaire de la C.G.T. tchèque, clandestine sous l'occupation allemande. Mais quelle importance cela peut-il bien avoir, je vous le demande ? Ce sont de « petits hommes » misérables. Nous sommes solidaires de ceux-là. Et de ceux-là seulement. Nous étions également solidaires, rappelons-le, des « voyous et des saboteurs » de Budapest (M. Khrouchtchev dixit). Et de ceux-là seulement.

Cependant, le voyage de Nikita Khrouchtchev sera pour nous l'occasion de nous poser un certain nombre de questions — et de les poser à nos lecteurs avec l'espoir qu'ils nous aideront à y répondre clairement.

Le style du nouveau Numéro 1 de l'empire russe contraste étrangement avec celui de son prédécesseur. Pourtant, il a été nourri dans le sérail, il a grandi sous l'aile du Maître dont il fut, à l'égal des autres, le très obéissant serviteur et l'exécuteur des hautes et basses œuvres. On n'aurait pas à chercher longtemps pour trouver des extraits de discours de Khrouchtchev où Staline est adulé plus que Dieu le Père. Cependant, nous mettrons à son actif la longue dénonciation des crimes du tyran que fut son rapport « secret » au vingtième congrès du parti communiste russe. Sans insister sur les circonstances encore peu claires de la mort du tsar Staline, mettons aussi à l'actif de « K » la part personnelle qu'il a prise probablement dans l'exécution sommaire de l'ex-complice Béria, policier numéro 1. Mais alors que Staline n'a jamais mis un pied non seulement hors de Russie, mais hors des endroits bien gardés, Khrouchtchev se montre, avec rondeur et jovialité, dans tous les coins de la terre. Surtout, au premier examen, il semble bien que la terreur ne règne plus, sous Khrouchtchev, au point où Staline l'entretenait comme une émanation de sa puissance impénétrable. Depuis Imre Nagy — et si nous acceptons provisoirement les démentis relatifs aux exécutions récentes de cent cinquante jeunes insurgés hongrois de 1959 — Khrouchtchev, pour le moment, ne tue plus.

Y a-t-il quelque chose de changé en Russie ? Comment ce changement, s'il existe, se traduit-il pour le peuple russe ? Comment devrait-il infléchir notre position générale par rapport à ce régime que l'on appelle « soviétique », alors qu'on serait bien en peine d'y découvrir le moindre reste de « soviet », alors qu'il a réagi comme on le sait à la formation de véritables soviets ouvriers en Hongrie ?

Nous devons dès maintenant étudier l'évolution du système dit « socialiste » et réfléchir sur elle. Je prends la responsabilité de dire que quelque chose est changé. Il serait même étonnant qu'il n'y eût rien de changé. La pression des classes se fait sentir en Russie malgré la dictature de l'appareil d'Etat. Pression de la nouvelle classe nantie qui veut assurer des privilèges et stabiliser un pouvoir que le tyran d'hier remettait toujours en question. Pression aussi d'une classe ouvrière, jeune et massive, qui ne peut manquer de retrouver spontanément, dans ses revendications, les méthodes de toute classe exploitée et opprimée. Que ces « contradictions », que cette lutte de classes puissent faire évoluer le système, et dans le sens de plus de bien-être et de liberté, je le crois personnellement. J'ajoute que, si je ne le croyais pas, la lutte même que nous menons ici me semblerait vaine. Car je pense vraiment qu'elle est internationale et que son efficacité est internationale.

M. Khrouchtchev ou le cardinal Feltin ? Beaucoup voudraient nous enfermer dans ce dilemme. Il en est, en effet, qui ne sortent d'une église que pour entrer dans l'autre. Il y en a même qui réussissent à avoir un pied dans chaque église. Laissons ces pontifes à leurs églises rivales. Vous remarquerez que lorsqu'on nous donne ainsi le choix entre deux termes, c'est toujours un troisième que nous choisissons. Nous optons pour le parti du camarade Popov, travailleur innombrable de l'empire de M. Khrouchtchev. Khrouchtchev chez de Gaulle ? Nous sommes en dehors du coup. Mais Popov chez Dupont, et réciproquement. Alors, nous en sommes. Pas seulement la libre circulation des marchandises — ou de certaines marchandises — ce qui paraît être la préoccupation principale de M. Khrouchtchev et de ses partenaires actuels, MM. Prouvost et Boussac, dont il visite les belles usines. Mais aussi libre circulation des idées et des hommes. Plus que Khrouchtchev et sa suite, nous aimerions voir, rencontrer et accueillir d'authentiques travailleurs — en liberté réelle — de l'immense Russie ou des pays qu'elle domine.

Le régime inauguré par M. Khrouchtchev s'oriente-t-il dans ce sens ? Bien des éléments nous manquent pour en être assurés. Bien des éléments subsistent qui nous en font encore douter. Mais il ne nous déplairait pas de saluer cette aurore. Nous aurions encore assez de motifs pour lutter sans répit contre l'injustice sociale dans tous les pays où, à l'encontre de la prévision de Marx, les Etats ne dépérissent pas et ne meurent pas. Partout, ils restent l'expression politique de la classe dominante. Nulle part, cette classe dominante n'est le prolétariat.

Raymond GUILLORE.

L'AIDE DE L'A.F.L.-C.I.O. AUX NATIONALISTES AFRICAINS

Le Conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O., au cours de sa réunion de février 1960, a adopté la résolution suivante :

Depuis des années, le mouvement syndical américain demande au gouvernement, à ses alliés démocratiques et à toutes les autres forces de la liberté de n'épargner ni leurs efforts ni leurs ressources pour aider les peuples d'Afrique à accéder à l'indépendance nationale et la démocratie, à assurer leur développement économique et leur bien-être individuel.

Les années récentes ont vu de notables progrès dans ce sens. Dix nations africaines sont déjà indépendantes et d'autres le seront bientôt. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour atteindre totalement ces buts, comme au Kenya par exemple. Les Algériens, face à de terribles difficultés, combattent héroïquement depuis cinq ans pour leur indépendance nationale. En Angola, la dictature portugaise continue d'exploiter et d'asservir le peuple. Le Nyasaland est virtuellement un Etat policier. Dans l'Uganda, la répression frappe ceux qui revendiquent l'indépendance nationale. Le gouvernement d'Afrique du Sud persiste dans sa politique de racisme honteux et impitoyable, en dépit de la désapprobation et des protestations des Nations-Unies et du monde entier...

Conscient du fait qu'aussi longtemps que le problème de l'indépendance nationale n'aura pas été résolu, les travailleurs des pays coloniaux d'Afrique ne pourront lutter de toute leur force pour la justice sociale et économique, le mouvement syndical américain se réjouit que les syndicats naissants soient à l'avant-garde du combat pour la liberté nationale et individuelle dans leur pays...

Les syndicats libres d'Afrique sont encore faibles. Ils ont à faire face à de nombreux problèmes économiques, sociaux et politiques. Les problèmes que pose l'industrialisation de pays économiquement sous-développés et la transformation de leurs communautés tribales en sociétés modernes sont nombreux et complexes. Les obstacles que le colonialisme a opposés pendant de nombreuses années au développement de syndicats librs authentiques en Afrique rend la solution de ces problèmes encore plus ardue.

On ne peut ignorer l'ardeur et l'énergie de nos camarades africains sous le prétexte qu'il s'agit de manifestations d'un anti-colonialisme soi-disant négatif ou d'une futile prédilection pour les jeux de la politique montrée par les jeunes dirigeants des syndicats qui montent. A ce propos, il est capital que le mouvement syndical international libre considère le pan-africanisme dans sa perspective propre, c'est-à-dire comme un mouvement qui s'est développé pour protester contre le colonialisme des puissances européennes. Dans son essence, le pan-africanisme est l'expression de la solidarité que les Africains, indépendamment des divisions régionales imposées aux diverses populations par les puissances coloniales, éprouvent les uns pour les autres. De même que le mouvement pour les Etats-Unis de l'Europe Libre ou d'autres tentatives du même genre, il est fondé sur la conscience d'intérêts communs. A cet égard, nous notons avec satisfaction l'attention accordée par le second Congrès des Peuples Africains à Tunis aux mesures concrètes destinées à favoriser l'intégration économique des Etats africains. Le mouvement syndical libre — particulièrement dans les pays hautement industrialisés — ne peut que se réjouir de cette évolution significative qui reflète les aspirations des peuples africains à l'autonomie, à l'indépendance et au syndicalisme indigène libre.

En raison de ces développements historiques, le Conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O. se réjouit des décisions du 6e Congrès mondial de la C.I.S.L. concernant une aide plus efficace et plus généreuse aux syndicats libres d'Afrique et s'engage à les appuyer. A ce propos, le Conseil se réjouit également du rôle positif joué par les affiliés africains que nous avons encouragés et aidés dans leurs efforts pour édifier un mouvement syndical libre africain vigoureux et indépendant. Si ces décisions sont énergiquement exécutées et appliquées avec souplesse, en collaboration avec la C.I.S.L., et en tenant compte des contributions supplémentaires de divers affiliés tels que l'Histadrut et le D.G.B., elles hâteront la croissance de mouvements syndicaux libres vigoureux et contrecarreront les tentatives communistes de domination des organisations syndicales en Afrique.

Dans l'exécution des décisions relatives à l'aide pour le développement du syndicalisme libre en Afrique, les affiliés les plus puissants de la C.I.S.L. devront bien prendre garde de ne pas adopter une politique ou entreprendre une action qui donnerait à penser qu'on s'efforce d'imposer au syndicalisme africain un mode particulier d'organisation structurelle propre aux Européens ou aux Américains. Au fur et à mesure que les syndicats africains se développeront et deviendront des instruments plus efficaces pour la protection des intérêts des travailleurs, des formes d'organisation convenant spécialement à leurs conditions propres ne manqueront pas de s'établir. De même que l'évolution économique et le progrès ne suivront pas le rythme du XIXe siècle dans les pays sous-développés, il est improbable que le mouvement syndical de ces pays passe par le développement organique graduel des syndicats européens ou américains. Par conséquent, tenant compte des conditions particulières à l'Afrique, ces syndicats peuvent être développés non seulement en poursuivant activement la tâche fondamentale qui consiste à mettre sur pied des syndicats individuels, mais aussi par des efforts concertés dont une centrale syndicale nationale dynamique pourrait prendre l'initiative et la direction.

Nous espérons qu'avec la collaboration et l'aide de la C.I.S.L. et de ses affiliés, la prochaine conférence syndicale africaine qui aura lieu à Casablanca en mai 1960, selon les propositions retenues aux récentes sessions de Tunis, contribuera à unir les Africains en faisant progresser leur démocratie politique, leur liberté économique et leur bien-être individuel.

Par notre influence sur la politique étrangère de notre gouvernement, par notre participation suivie aux activités élargies des secrétariats professionnels internationaux, par la formation plus poussée de nos adhérents et l'utilisation de la puissance et des moyens de notre organisation, nous autres, de l'A.F.L.-C.I.O., nous nous efforcerons d'aider la cause de l'indépendance nationale, de la démocratie, du syndicalisme libre, du développement économique et d'assurer l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail dans tous les pays d'Afrique. Afin de permettre au syndicalisme américain de contribuer le plus efficacement possible au renforcement du syndicalisme libre et de l'influence du monde du travail libre en Afrique, le Conseil exécutif fait appel au gouvernement pour qu'une aide financière généreuse soit accordée aux réfugiés algériens, particulièrement au « home » d'enfants établi à Tunis par l'U.G.T.A. Nous demandons instamment à notre gouvernement et aux diverses institutions non gouvernementales de donner une large extension aux programmes relatifs à l'octroi de bourses et aux échanges de délégations avec tous les pays d'Afrique.

Nous ferons peser toute notre influence sur les autorités gouvernementales compétentes afin de hâter les négociations en vue de mettre fin à la guerre d'Algérie et d'assurer l'autodétermination aux Algériens.

Le Conseil exécutif demande au Département des Affaires Internationales de prendre des dispositions en vue de resserrer les relations fraternelles avec l'U.G.T.A. afin de l'aider à assurer un fonctionnement plus efficace de son organisation pour la préparer à l'indépendance nationale. Le Département des Affaires Internationales fera également le nécessaire pour mettre à la disposition des syndicats — en particulier ceux de l'Afrique Occidentale française — de la littérature concernant le syndicalisme libre, le mouvement syndical américain et les problèmes et progrès de notre démocratie.

APRÈS BOUVINES

Nous avons appris dès l'âge de dix ans, sur les bancs de l'école communale, qu'en 1214, à Bouvines, les milices des Communes vinrent à la rescousse du roi Philippe-Auguste, en guerre contre le comte de Flandre, son vassal, allié au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne. On a coutume de voir là l'entrée du peuple français dans les fastes de l'Histoire. Cinq siècles plus tard, les héritiers de la féale piétaille de Bouvines coupèrent la tête de l'héritier de Philippe-Auguste.

On enseignera peut-être un jour qu'au début de l'an de grâce 1960, à l'appel des Confédérations syndicales, l'arme propre des ouvriers, la grève, fut employée pour aider le général de Gaulle à mettre à la raison les colons d'Alger. Les barricades tombèrent. La voix radiodiffusée du Général avait sans doute plus fait pour cela que les bras croisés des travailleurs. Toujours est-il que le bouillant Lagaillarde fut amené prisonnier à Paris, comme l'avait jadis été Ferrand, comte de Flandre. Ainsi vont les choses, du XIII[e] siècle au XX[e] siècle et de Dunkerque à Tamanrasset.

« La route du Front National est ouverte, et nous ne doutons pas que bien des chefs syndicaux s'y engageront, écrit Mercier dans le numéro de février de la « R.P. », mais pas nous. »

— Bien sûr, Mercier, bien sûr, mais nous ne sommes rien. Au reste, en dépit de leur superbe, les chefs syndicaux eux-mêmes ne sont pas grand'chose. Ils représentent les cotisants à peu près aussi authentiquement que le conseil d'administration du « Patrimoine », de « la Prévoyance » ou de « la Séquanaise » représente ceux qui s'y sont assurés. Dans l'état de décomposition où est la démocratie, et que décrit si bien Mercier, ne restent organisées que deux forces **politiques :** l'Armée et le Parti communiste. Et que cela plaise ou non, qu'on appelle ou non « route du Front National » l'étroite voie que se fraie de Gaulle, il n'y en a pour le moment que deux autres en dehors d'elle, celle du Front Populaire, qui serait dans la situation actuelle celle de la dictature communiste, et celle de la dictature militaire, du franquisme.

« L'esprit de décision et la volonté d'agir, dit encore Mercier, ne reviennent aux dirigeants et aux appareils que dans la mesure où un personnage sans parti, sans équipe, sans appareil, sans programme défini, se charge de décider et d'agir. » On ne saurait mieux dire ; mais pourquoi appeler ce personnage qui décide et qui agit un « personnage mythique » ? Et pourquoi, dans une gauche qui, elle, est en effet mythique, tant de gens se refusent-ils, comme Mercier, comme Louzon, à rendre à la politique du général-président cette justice que lui rend par exemple Guilloré ?

Examinons les affaires dont il s'occupe, chacun sachant que les conditions du travail, les salaires, les retraites, les logements, l'alcoolisme, etc., ne constituent pas des affaires nobles. Que sa politique extérieure soit nationaliste, c'est évident ; qu'elle risque par là de favoriser dangereusement les trames impérialistes de Khrouchtchev, comme le redoute Mercier, dont c'est le grand souci, il ne semble guère. Il y a peu de chances qu'elle s'accommode de cet esprit de Yalta que Khrouchtchev a essayé de faire souffler de nouveau à Camp-David. Un Adenauer ne s'y trompe pas. D'un autre côté, s'il s'agit de soustraire l'Afrique noire aux influences communistes, il faut reconnaître que de Gaulle s'y prend d'une manière plus lucide et plus adroite que les Etats-Unis au Moyen-Orient.

S'il s'agit enfin de l'Algérie, je crois que les initiatives qu'il a prises depuis qu'il est au pouvoir — y compris les mutations dans l'armée — montrent que dans la marge d'action très limitée que lui laissent les faits, c'est la paix qu'il ne cesse d'avoir en vue. Il y va en louvoyant. « Les choses étant ce qu'elles sont », comme il aime à dire, le peuple ce qu'il est, l'armée ce qu'elle est, et où elle est, on aperçoit mal, non seulement qui d'autre pourrait nous rapprocher de la paix, mais encore quelle autre politique il aurait les moyens de faire pour nous en rapprocher.

Je me suis frotté les yeux quand j'ai lu sous la plume de Mercier « que dans la mesure où une politique libérale pouvait être envisagée et projetée par de Gaulle, son seul soutien réel en Algérie était le F.L.N. » Appliquée à une politique qui aurait le « soutien » du F.L.N., l'épithète de « libérale » est burlesque. Qu'en penseraient les ouvriers restés fidèles au M.N.A. ? Et qu'il faille négocier avec les chefs du F.L.N., qui sont les représentants des combattants algériens, cela va de soi, et le plus tôt sera le mieux ; cela serait déjà fait, si le G.P.R.A., soucieux du seul intérêt de son malheureux peuple, avait jugé possible, au lendemain du 16 septembre, sans engagement de sa part, de faire prendre à ses délégués l'avion pour Orly, comme le lui conseillait Bourguiba ; cela se fera ; mais pourquoi reprocher à de Gaulle de se refuser à des négociations politiques, alors que Ferhat Abbas lui-même n'en demande pas tant, et se contentera de discuter des conditions « techniques » de l'autodétermination ? Faut-il se montrer plus F.L.N. que le F.L.N. ? Songeons un peu qu'une autodétermination véritable n'a guère moins à craindre de l'armée de libération nationale que de l'armée française. Si les choses tournaient de telle sorte que fût évitée aux populations algériennes une dictature de type nassérien, ou sekoutouriste, faudrait-il le déplorer ?

***

Je ne conclus pas en criant « vive de Gaulle ». Je me contente de le dire intérieurement, persuadé que sa mort ouvrirait aujourd'hui le chemin du pouvoir à l'armée, ou aux communistes et à leur police. Qu'il parvienne ou non à établir un régime durable, qu'au dehors une nouvelle figure du monde achève ou non de se fixer, nous avons un répit. Et il ne s'agit pas « d'amorcer une nouvelle étape du renouveau de la gauche », comme le dit sans rire Jean Rous dans le numéro de février de la « Correspondance Socialiste Internationale », car nous n'en sommes pas même à la première étape. Pour se mettre en route, il faut commencer par se réveiller.

A cet égard, la politique du général est dangereuse dans la mesure même où elle est bonne, et c'est une raison de plus pour dire dans quelle mesure elle l'est. Ses succès sont une prime à la démission populaire. Elle achève d'endormir les Français en général et la classe ouvrière en particulier. Elle les désaffectionne un peu plus de la démocratie ; elle les désaccoutume un peu plus de s'occuper de leurs propres affaires ; elle les éloigne un peu plus de prendre dans leurs mains leurs propres destinées.

Accuse qui voudra ma conclusion d'être gaulliste. Voici ce qu'écrivait il y aura bientôt deux siècles un homme libre, Diderot :

« *Le gouvernement arbitraire d'un prince juste et éclairé est toujours mauvais. Ses vertus sont la plus dangereuse et la plus sûre des séductions : elles accoutument insensiblement un peuple à aimer, à respecter, à servir son successeur quel qu'il soit, méchant et stupide. Il enlève au peuple le droit de délibérer, de vouloir ou ne vouloir pas, de s'op-*

poser même à sa volonté, lorsqu'il ordonne le bien ; cependant ce droit d'opposition, tout insensé qu'il est, est sacré : sans quoi les sujets ressemblent à un troupeau dont on méprise la réclamation, sous prétexte qu'on le conduit dans de gros pâturages. En gouvernant selon son bon plaisir, le tyran commet le plus grand des forfaits. Qu'est-ce qui caractérise le despote ? Est-ce la bonté ou la méchanceté ? Nullement ; ces deux notions n'entrent pas seulement dans sa définition. C'est l'étendue, et non l'usage, de l'autorité qu'il s'arroge. Un des plus grands malheurs qui pût arriver à une nation, ce seraient deux ou trois règnes d'une puissance juste, douce, éclairée, mais arbitraire : les peuples seraient conduits par le bonheur à l'oubli complet de leurs privilèges, au plus parfait esclavage. Je ne sais si jamais un tyran et ses enfants se sont avisés de cette redoutable politique ; mais je ne doute aucunement qu'elle ne leur eût réussi. »

Il y a pire qu'un mauvais roi, et c'est un bon roi. Nous avons un bon roi.

Réjouissons-nous du moins d'être si loin de pouvoir en dire autant des princes qui gouvernent nos syndicats.

(1-3-1960) **Georges LAMIZET.**

P.-S. — Au sujet des travailleurs et de leurs syndicats, bravo pour la lettre de Jean Aimart à Chambelland, dans le dernier numéro de la « R.P. », et pour le tableau si instructif que fait Mercier, d'après la revue « Dissent », de la situation aux Etats-Unis.

L'INDEPENDANCE DU CONGO BELGE

Bien des observateurs se sont montrés surpris par la rapidité avec laquelle les leaders nationalistes du Congo belge ont obtenu du gouvernement de Bruxelles la décision concernant l'indépendance. Il y a un an à peine, nul ne se serait avisé de prévoir une évolution aussi foudroyante.

Sans nul doute, les activités des partis africains, les manifestations et les émeutes ont-elles rendu évidente aux autorités belges l'impossibilité de maintenir le **statu quo**, c'est-à-dire l'administration directe. Mais il était logique de penser que de longues tractations, la fixation d'étapes, la mise en place d'organisations mixtes allaient occuper une période de transition.

Quel est le facteur qui est intervenu pour que soit juridiquement tranché le problème ? Probablement celui qui apparut il y a quelques années dans l'affaire marocaine, et qu'un homme d'extrême-droite comme Lemaigre-Dubreuil personnifia : le calcul des milieux d'affaires, le choix des groupes de haute finance. On se souvient que Lemaigre-Dubreuil paya de sa vie sa préférence, exprimée publiquement, pour le sultan et son opposition au maintien de Ben Arafa. Traduite en termes de négoce, cette option signifiait que les manieurs de capitaux placés au Maroc préféraient un ordre social garanti par une autorité solide à un désordre politique entretenu par la lointaine autorité française.

Or, il est probable que le même raisonnement a été tenu par les groupes financiers belges fortement implantés au Congo, et plus spécialement par la Société Générale de Belgique.

Dans **Le Peuple** (organe du parti socialiste belge) du 6 février 1960, nous lisons en effet — mais sans commentaires — sous la rubrique : « Informations financières », un résumé du rapport de la S.G.B. pour l'exercice de 1959. En voici deux extraits révélateurs :

« Dans le domaine des transports maritimes, on signale l'extension et la modernisation de la flotte et des installations des compagnies maritimes belge et congolaise, le développement de la « Belgian Fruit Lines » et de la « Société de remorquage Letzer » dont les moyens d'action se sont accrus de 60 % en cinq ans. Les chantiers de constructions et de réparations navales ont aussi été agrandis. » « ...A cet effet, s'ajoute l'œuvre accomplie par les sociétés du groupe de la Société Générale de Belgique au Congo, pays dont le taux annuel de développement a, ces dernières années, atteint 7 %, un des plus élevés du monde. Pour le seul exercice 1959, les investissements de ces sociétés s'y sont chiffrées à 3,5 milliards. » (1).

Plus loin, on lit encore :

« A deux reprises, et notamment dans la conclusion générale, le rapport attire l'attention sur le climat nécessaire à l'expansion industrielle et déplore les heurts idéologiques auxquels donnent lieu trop souvent les grandes décisions de politique économique.

« Les effets de l'amélioration de la conjoncture mondiale sur l'économie congolaise sont manifestes. La production minière et agricole est en forte augmentation et dépasse, dans de nombreux secteurs, les maxima antérieurs. Le boni de la balance commerciale a atteint le montant considérable de 10 milliards de francs en 1959, au lieu de 2,8 milliards en 1958. Il est vrai que cette amélioration est due en partie à la baisse des importations, notamment de biens d'équipement, car les événements politiques ont provoqué un ralentissement des investissements. Ceux du groupe de la Société générale de Belgique se sont toutefois maintenus à un niveau élevé et plusieurs réalisations sont à signaler, tel l'achèvement de l'usine de traitement des graviers diamantifères de Bakwanga, l'électrification d'une nouvelle section du chemin de fer du B.C.K., la prolongation de la ligne à haute tension de Kolwezi à Kisenge (285 km.) et le démarrage du premier stade des installations d'électrolyse de cuivre-cobalt de la Luilu au Katanga, prévu pour le début de 1960.

« Les entreprises agricoles du groupe ont poursuivi l'exécution de leur important programme de développement des cultures et des installations industrielles connexes ; elles ont, avec la collaboration de groupes allemands et hollandais, créé un nouveau complexe agricole.

« Les incertitudes de la situation politique ont cependant aggravé la situation financière au Congo, déjà sérieusement déséquilibrée ces dernières années par la progression incessante des charges budgétaires.

« Le Congo présente pourtant un ensemble de conditions favorables à une nouvelle expansion économique. Mais celle-ci requiert des concours financiers et humains d'une ampleur très grande, qui ne seront apportés qu'à la faveur d'une conjoncture politique donnant les garanties indispensables. »

Le mécanisme paraît donc simple. Mais le problème qui demeure et qui doit nous intéresser tout particulièrement, car il dépasse les seules données politiques, est celui de l'exploitation de la main-d'œuvre. Autrement dit, nous pouvons prévoir, avec l'accession du peuple congolais à l'indépendance, la montée d'une couche sociale congolaise privilégiée qui, à son tour, aura le choix : ou la participation à l'exploitation de la main-d'œuvre — en s'intégrant dans le système économique ancien — ou le soutien des revendications indigènes. Il s'agit là d'un schéma grossier que bien des nuances modifieront dans les faits.

Cependant, et c'est là où nous en revenons à nos moutons, le rôle d'un syndicalisme africain peut prendre une importance décisive dans la conjoncture qui se prépare. **L. M.**

---

(1) En francs belges, 1 franc belge vaut près de 10 francs français légers.

Chronique de l'Union des Syndicalistes

Le jeu sinistre continue...

D'abord la pacification... Les rebelles doivent être battus sur le terrain... Le « cessez le feu », c'est la reddition... « Nous » ne sommes pas pressés... (Si, justement, « nous » sommes pressés).

Voilà un échantillon des bêtises que nous devons encore entendre deux ans après Lacoste ! Qu'elles soient prononcées par un militaire et destinées à d'autres militaires, cela ne saurait être une justification. Le monde entier entend cela et n'en croit pas ses oreilles.

Gardons-nous de celui-là qui souffle le chaud et le froid.

D'abord l'augmentation des salaires

On veut aujourd'hui beaucoup de bien à la classe ouvrière. On lui offre de participer à la gestion des entreprises ; on lui distribue même parfois quelques actions, étant bien entendu que la hiérarchie, pilier central de la technocratie, n'en souffrira pas. Mais parlez un peu de l'augmentation des salaires et vous verrez aussitôt les visages se renfrogner. Immédiatement, on avance contre vous le spectre de l'inflation. Si vous vous laissez intimider, on vous fera rentrer sous terre avec cette « loi » : toute augmentation générale des salaires est inflationniste ! Même si la masse des biens disponibles n'augmente pas, autrement dit si le revenu national stagne, l'augmentation des salaires n'a pas cet effet contraignant, du moins elle ne devrait pas nécessairement l'avoir : elle pourrait aboutir à une répartition différente du même revenu national ; si les salariés ont un peu plus, d'autres ont un peu moins ; mais, en face de la même masse de marchandises, il y a la même masse de monnaie, il n'y a pas inflation.

Je ne veux pas me laisser entraîner à discuter trop sur ce point, puisqu'en fait le revenu national ne stagne nullement, puisque la production et la productivité sont toutes les deux en croissance. Si, dans ces conditions, la part des salariés n'augmente pas, alors il y a accroissement du taux d'exploitation, il y a bel et bien « paupérisation relative ». Ceci dit, nous allons faire un tour du côté des statisticiens.

M. Raymond Aron que nous reconnaissons volontiers comme une sociologue éminent et qui nous donne souvent des vues d'une rare lucidité sur la société contemporaine, est d'autre part un économiste « classique » et « libéral » qui a tôt fait de s'effrayer devant l'augmentation des salaires. Dans « Le Figaro » du 24 février, il étudie « les salaires de 1956 à 1960 ». Il compare, entre ces deux dates, le mouvement des rémunérations nominales et celui du prix de la vie ; de cette comparaison, il déduit que « le pouvoir d'achat des salariés serait à la fin de l'année 1959 à peu près ce qu'il était à la fin de 1955 ». Un peu plus loin, il écrit :

« ....au cours de l'année 1959, les statisticiens croient observer, pour l'ensemble des salariés, une baisse du pouvoir d'achat de 2 % au premier trimestre, une remontée de 1,5 % au deuxième trimestre, une baisse de 1 % au troisième, une stabilisation à la fin de l'année. »

Acceptons cela, provisoirement. Je vous fais remarquer que, pas un instant, M. Raymond Aron ne songe à produire les indices correspondants de la production. Ils seraient pourtant indispensables pour fonder un jugement. Que le pouvoir d'achat du salarié ait été, pendant la période considérée, maintenu tant bien que mal (plutôt mal que bien), cela peut déjà prêter à discussion, mais il s'agit de savoir comment se comportait la production pendant cette même période. M. Raymond Aron a pourtant écrit autre part, en discutant brillamment avec les technocrates de l'autre bord, que c'était l'élévation du niveau de vie qui, avec la liberté, déciderait en fin de compte de la compétition ouverte. Cependant, il nous oblige à aller chercher nos chiffres en dehors de chez lui.

Nous les trouverons dans la revue hebdomadaire « Entreprise » dont le numéro du 20 février déborde d'optimisme puisqu'il imprime sur sa couverture ce raccourci éloquent : « Les affaires, de mieux en mieux » ! Dans le résumé d'une brillante conjoncture, nous lisons ceci :

« L'indice d'ensemble de la production industrielle française — sans le bâtiment — calculé sur la base 100 en 1952, s'est inscrit à 183 en décembre dernier. Il confirme ainsi, avec une progression de 1 %, l'indice record de novembre (181 points) et présente une progression de 15 % par rapport à décembre 1958 (159 points) ; par rapport à décembre 1957, la progression est moindre — décembre 1958 se situant au creux de la crise — mais elle reste élevée de plus de 11 % puisque l'indice était à 165. »

Il nous suffira bien de savoir qu'en un an l'indice de la production a progressé de 15 % pour que, dans la lutte primordiale pour l'augmentation des salaires, nous ayons la conscience tranquille !

Mais cela ne veut pas dire que nous trouvions vaine la bataille sur le terrain de la consommation.

Ensuite, les circuits de distribution

Des opinions différentes se sont exprimées ici même sur le point de savoir si les ouvriers ne perdaient pas leur temps à lutter sur ce terrain-là. Mon avis est qu'ils doivent **aussi** lutter en tant que consommateurs.

Chaque année, le Syndicat National des Instituteurs met à l'ordre du jour de son congrès, en dehors des questions qui y reviennent nécessairement, une question « sociale ». En 1958, c'était « l'internationalisme ouvrier » ; en 1959, c'était « les modes de rémunération du travail » ; en 1960, ce sera justement « les circuits de distribution ». Le Syndicat a déjà soumis à ses sections départementales un questionnaire qui porte sur l'organisation actuelle des circuits de distribution, les réflexions sur cette organisaton et les réformes préconisées.

Je crois que le syndicalisme, dont les ambitions sont grandes, ne remplirait pas toute sa tâche s'il ne s'intéressait pas à ce problème... Mais il faut augmenter les salaires.

L'action directe des paysans

Il y a évidemment beaucoup à dire sur les mouvements actuels parmi les paysans. Les gros en-

traînent les petits qui devraient être les alliés naturels des ouvriers. Les fascistes eux-mêmes y trouvent à mener leur jeu. Il n'en est pas moins vrai que les raisons ne manquent pas aux paysans travailleurs d'être mécontents et de le manifester.

Je ne sais pas si l'on remarque assez que leur agitation rejoint les deux ordres de préoccupation ouvrière que nous venons d'exposer. Eux aussi, les paysans, souffrent des distributeurs qui spolient les producteurs à un bout de la chaîne et les consommateurs à l'autre bout. Mais les gouvernants freinent également l'augmentation des prix à la production ; ils compriment tant qu'ils le peuvent les indices, obstacles factices devant l'augmentation des salaires. Nous voici revenus exactement à notre point de départ.

Les paysans obtiendront probablement plus que les ouvriers parce qu'ils luttent davantage et qu'ils ont reconnu, pour leur compte, les vertus de l'action directe. Elle paiera.

Les syndicats devraient jeter une lumière crue sur la répartition du revenu national. On me dira certainement que j'enfonce une porte ouverte, que les tares du système capitaliste sont connues et qu'il faut faire la révolution précisément pour les supprimer. Hélas ! il n'y a pas que dans le système capitaliste que l'inégalité et l'injustice règnent dans la distribution du revenu national ! Si le réformisme se sépare de la théorie révolutionnaire, l'action révolutionnaire ne va pas sans l'action pour les réformes. C'est, je crois, tout le mérite du syndicalisme de l'avoir compris. Celui qui n'a en vue que le pouvoir pourra peut-être, à la faveur de circonstances favorables, parvenir à le prendre et il appellera cela la révolution. Mais, s'il supprime certains des abus du système précédent — et encore ce n'est pas sûr — il en crée de nouveaux aussi insupportables.

Comme je me suis laissé entraîner loin de mon propos ! Cela prouve peut-être que l'action directe pour les réformes pose à chaque pas la question de la révolution.

La réforme de la Sécurité sociale

Je tombe encore sur une réforme. Un gros morceau. La Sécurité Sociale est une immense construction qui n'est rien moins que démocratique. L'intervention directe de l'ouvrier n'existe pas. Il subit la retenue sur son salaire et touche les prestations qui le remboursent très partiellement des frais médicaux qu'il a engagés. Dans les deux cas, il subit. On n'entend pas parler ici de « participation du travailleur à la marche de l'entreprise ». On lui demande seulement, à de longs intervalles, d'élire des administratlurs des caisses primaires sur des listes présentées par les organisations syndicales et mutualistes. Pour certains, cela suffit à établir le caractère démocratique de la Sécurité Sociale. Pas pour nous. Le travailleur considère cette institution comme utile, mais étrangère. Il s'efforce d'en tirer le plus possible, et ce n'est pas beaucoup. S'il réussit à la tromper, il n'en a aucun remords, au contraire.

La réforme dont la Sécurité Sociale a besoin est celle qui irait vers une décentralisation, qui la mettrait « à l'échelle humaine », qui la placerait sous le contrôle ouvrier, en même temps, nous n'hésitons pas à le dire, que l'ouvrier se sentirait aussi sous le contrôle de ses camarades. Une « mutualisation » réelle, effective, un émiettement qui n'exclut nullement les coordinations et compensations nécessaires. Plus qu'une réforme donc, une révolution.

Bien entendu, c'est exactement dans le sens contraire que l'on marche. Et depuis que la Sécurité Sociale existe. Les appareils syndicaux s'en trouvaient bien. Pour eux, l'élection, par les salariés, des administrateurs des Caisses primaires suffit. Et ce sont ces élus qui désignent les administrateurs des Caisses régionales, parmi lesquels on désigne les représentants à la F.N.O.S.S. (Fédération Nationale des Organismes de Sécurité Sociale), dirigeant en principe, sinon toujours en fait, l'énorme édifice bureaucratique.

Les prérogatives réelles de l'Etat n'étaient déjà pas minces, mais c'est évidemment vers leur renforcement que la « réforme » proposée est orientée. L'Etat dévore tout ; ou bien il dépérit et meurt. Et, nulle part, il n'en prend le chemin ! La « réforme » augmente donc les pouvoirs du Ministre du Travail et introduit ceux du Ministre des Finances. Un seul exemple suffira à définir l'esprit du projet. C'est l'article 10 qui rend un certain son burlesque : « Les représentants du personnel ne pourront participer aux délibérations du Conseil lorsque celles-ci seront relatives à des questions concernant le personnel des organismes de Sécurité Sociale » !

Les organisations syndicales ont cent fois raison de s'opposer à cette « réforme » qui tend à les expulser proprement, du moins à réduire leurs fonctions de direction et de gestion à un rôle figuratif. La haute bureaucratie d'Etat est exclusive. Mais les appareils syndicaux avaient, de longue date, préparé cette « solution ». Nous sommes prêts à lutter contre elle à condition que les tares en soient bien mises en lumière et, encore une fois, que la décentralisation, la démocratisation réelle de la Sécurité Sociale, soit l'objectif assigné aux efforts ouvriers.

Après Marcinelle, Zwickau

Notre camarade Maurice Lime a parlé dans notre numéro de novembre 1959, du jugement scandaleux qui prétendit dégager les directeurs et ingénieurs de la mine de Marcinelle de toute responsabilité dans la catastrophe qui, en son temps, a ému, non seulement la Belgique, mais tout le monde du travail. La presse nous a informé que les familles des victimes ont fait appel de ce jugement et nous voulons croire que les juges d'appel auront une autre idée de la sécurité dans le travail, notion qui doit dominer toutes les autres considérations, responsabilité première des dirigeants d'industrie.

Depuis Marcinelle, nous avons eu la catastrophe qui, en Afrique du Sud, entraîna la mort de quatre cents mineurs. Le racisme qui règne là-bas n'a-t-il pas joué un rôle dans la négligence et l'exploitation qui sont souvent à la base de ces tragédies ?

Mais voici maintenant qu'à Zwickau, non loin de Leipzig, en Allemagne Orientale, 123 mineurs ont trouvé la mort. Nous ne voulons pas imiter « l'Humanité » qui mène grand bruit contre les accidents miniers quand ils se produisent dans les pays capitalistes, mais qui se tait quand ils ont lieu dans les pays dits « socialistes ». Nous voulons bien faire la part de l'imprévisible, de ce qu'on appelle le hasard ou la fatalité. Mais la science et la technique d'aujourd'hui peuvent réduire beaucoup cette part qui demeure sous la domination des choses, pourvu qu'on n'ait pas comme seul objectif : le rendement. Il nous faut donc dire que le puits incendié s'appelait « Karl Marx » et qu'il s'était vu décerner, l'an passé, l'ordre du « Mérite patriotique » pour les efforts déployés en vue de la réalisation du plan.

Que se passe-t-il au S.N.E.S. (Syndicat National de l'Enseignement Secondaire) ?

Quand on parle du syndicalisme dans l'enseignement, on a le plus souvent en vue le syndicat des instituteurs qui l'emporte par le nombre, l'activité publique et l'audace... relative. Mais les professeurs du second degré, licenciés, certifiés et agrégés, sont en majorité syndiqués au S.N.E.S., organisation adhérente à la Fédération de l'Education Nationale. Entre eux et les instituteurs, l'accord n'est pas la règle et, parmi les professeurs syndiqués, il n'en manque pas qui, de temps en temps, croque un instituteur syndiqué, afin de se mettre en appétit revendicatif.

Or, voici qu'une crise agite en ce moment le S.N.E.S. Il faut être des initiés pour la comprendre vraiment, et je ne me flatte pas d'en faire partie. Les considérations qui vont suivre contiendront peut-être un certain nombre d'erreurs. On a toujours le droit de les rectifier. Le camarade Ruff nous donnera sans doute, ici même, sa propre analyse de cette crise dont il se trouve être le centre.

Nous connaissons assez bien Ruff, secrétaire corporatif du S.N.E.S. et secrétaire du Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne, qui groupe tous les ordres d'enseignement. Nous le connaissons parce que c'est lui que nous rencontrons dans les réunions inter-corporatives, au M.S.U.D. (Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique) et, aussi, dans les réunions où se retrouvent les syndicalistes révolutionnaires dispersés. Il est donc naturel qu'il représente pour nous ce que l'on fait de mieux dans le syndicalisme universitaire. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer ses rares qualités de militant, aujourd'hui quasi introuvables : une grande activité professionnelle allant de pair avec une intense activité syndicale et syndicaliste, et un remarquable esprit d'indépendance. Seuls ceux qui ne nous connaissent pas en déduiront que nous sommes ses « supporters » et que nous abdiquons tout esprit critique à son égard. Sur le terrain des principes — si je suis bien informé des éléments de la dispute — je crois que nous nous retrouvons encore avec lui.

Le S.N.E.S. connait une double opposition : une minorité communiste et sympathisante dont les positions varient, sans prévision possible pour ses adeptes, même à court terme, selon les nécessités d'une politique ondoyante et diverse ; une opposition corporatiste, particulièrement importante dans ce milieu et qui défend les « indices », surtout bien entendu les indices les plus hauts. Ces deux oppositions reconnaissent en Ruff un adversaire déterminé. Les communistes le porteraient en terre avec une joie qu'ils étaleraient. Ce n'est pas la première fois qu'ils essaient d'avoir sa peau. Les corporatistes ne comprennent pas qu'il s'oppose à la sainte hiérarchie et le dénonce — ce qui est pour eux la fin de tout — comme un « ami des instituteurs ».

Ruff faisait partie jusqu'ici de la majorité dont les « Amis de l'Ecole Emancipée » ne se différenciaient pas non plus dans les votes. Maintenant, il se sépare de la majorité, alors que l'Ecole Emancipée, tendance qu'on pourrait grossièrement qualifier de « gauche », continue de s'y intégrer et s'oppose maintenant à Ruff. Essayons de voir un peu clair dans les faits et les prises de position qui ont abouti à l'isolement, au moins relatif, du camarade Ruff.

Premier point : les commissions paritaires. Celles-ci ont à contrôler les nominations, les transferts, l'avancement du personnel. Dans le premier degré, elles sont tenues de respecter un barème préétabli. « L'Ecole Emancipée », surtout dans les sections qu'elle dirige comme le Rhône, est, à juste titre, particulièrement jalouse du respect du barème qui empêche tout arbitraire. Dans le deuxième degré, il n'y a pas de barème ; les mouvements du personnel s'y font, je ne dirai pas « à la tête du client », mais selon des critères assez flous pour que l'influence des conseillers paritaires et des délégués de l'administration y ait quelques degrés de liberté. Il parait que les représentants du syndicat, à quelque tendance qu'ils appartiennent, s'accommodent fort bien de cet état de choses. Ruff a troublé les quiétudes établies : il demande l'établissement d'un barème.

Deuxième point : dans le programme revendicatif de l'enseignement, figure la question des « indices terminaux », c'est-à-dire des indices de fin de carrière, leur augmentation favorisant ceux qui se trouvent en haut de l'échelle. Bien qu'on nous le reproche souvent sans savoir ce qu'on dit, nous ne faisons pas ici de démagogie ; nous ne sommes pas contre l'élévation des indices terminaux, mais nous sommes contre l'allongement de l'échelle hiérarchique. Sur ce point, l' « Ecole Emancipée » est au moins aussi radicale que nous — personnellement, je me considère toujours comme membre, au moins sympathisant, de l' « Ecole Emancipée ». — Elle insiste sur l'augmentation du traitement de début et préconise les indemnités uniformes. Ruff non plus n'est pas contre l'amélioration des indices terminaux, mais il inclut cette revendication dans le programme d'ensemble. Les corporatistes voudraient une action séparée sur ce point. Les dirigeants du S.N.E.S. ont cru arrêter la pression corporatiste en surenchérissant sur elle : ils ont soumis à un referendum le principe d'une grève de huit jours pour les indices terminaux ! Le camarade Bay, qui mène avec honnêteté et obstination cette tendance que j'appelle ici « corporatiste », ne s'y est pas trompé. Il dénonce la surenchère. Ruff aussi, mais, on le voit, pour des raisons toutes différentes. Et le voilà accusé d'indiscipline parce que, secrétaire corporatif, il refuse de défendre un tel referendum !

Je m'excuse de ces explications difficiles où je ne m'aventure moi-même qu'avec la circonspection de rigueur. Mais, dans cette exploration sur les terres peu connues du syndicat des professeurs, les camarades auront retrouvé certaines des questions qui se posent dans tous les syndicats. Rien de tel que les questions corporatives pour mettre en lumière les principes différents qui peuvent animer une action syndicale, les principes ou l'absence de principes. Il n'était pas inutile, même si des questions de personnes viennent la compliquer, d'exposer la crise actuelle du S.N.E.S. Ceux qui ne voient pas les choses comme je viens de les dire ont maintenant la parole.

R. G.

Actualité de la Charte d'Amiens

On parle toujours de « repenser le syndicalisme ». Encore faudrait-il connaître exactement ceux qui l'ont « pensé ».

Savoir exactement ce que fut ce syndicalisme de 1906, qu'ignorent ceux qui enflent la voix et bombent le torse sur son héritage...

Déjà nos lecteus ont découvert, avec les souvenirs de Monatte, un « monde » dont la conscience et la volonté contrastent avec la veulerie attentiste de nos leaders actuels.

Et l'enquête ouverte sur la personnalité du militant ouvrier dont nous publions le début dans ce numéro, permettra peut-être de découvrir les militants de demain à travers les souvenirs d'hier.

Pour connaître et faire connaître la réalité, le mouvements et les hommes de 1906, lisez et faites lire

ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS

GREVE «SUR COMMANDE» aux PTT de la Gare de Lyon

Dans la première quinzaine de février, la section syndicale CGT-FO distribuait son journal « L'Allège », journal destiné aux Bureaux-gares et aux Ambulants. Il y avait dans ce journal un passage consacré à la seizième nuit et disant que la suppression de cette nuit était actuellement en bonne voie.

La seizième nuit est une chose importante aux yeux des agents des bureaux-gares, c'est la nuit qui coupe le service cyclique (raison donnée par l'Administration pour ne pas rendre les dimanches) et c'est la nuit qu'il faut faire au moment où l'Administration le désire. En 1944, lorsque les troupes allemandes sont parties, les bureaux-gares ont obtenu le service des deux nuits sur quatre. Or, en 1945, alors que la CGT était unique et toute-puissante, que des camarades « syndicalistes » étaient ministres, les postiers des bureaux-gares se sont vus imposer (union sacrée : PCF — SFIO — MRP — CGT et CFTC) une nuit supplémentaire par mois (la nuit « gratuite » comme disent les agents) pour la reconstruction du pays. Cette nuit est due selon les nécessités du service et l'agent est désigné par le chef de service selon le bon plaisir de ce dernier. Cette nuit supplémentaire a fait couler beaucoup d'encre, a fait parler beaucoup d'elle et aujourd'hui, c'est la CGT-FO qui dit que sa suppression serait en bonne voie !

Nous, agents des bureaux-gares, agents du service de nuit, nous ignorons absolument où en est cette question et nous ne pensons pas que l'Administration puisse faire des cadeaux. Mais voilà que, le 18 février, les cégétistes font une propagande intense pour la suppression de la « seizième » et disent qu'il faudra faire quelque chose, un mouvement quelconque, pour l'obtenir. Les facteurs, pour obtenir leur samedi après-midi, n'ont-ils pas fait grève cinq semaines de suite ? La CGT convoque les syndiqués pour le 19 à minuit avec l'ordre du jour suivant : la « seizième » et les traitements, de quoi faire déranger tout le monde ; c'est alléchant. Les militants cégétistes ont fait une délégation auprès du Directeur des Services Ambulants qui, paraît-il, ne sait absolument pas où en est cette « seizième » et pense qu'il n'y a absolument rien de fait à ce sujet. Au retour de la réunion syndicale, les militants cégétistes sont excités ; ils reprochent aux agents de ne pas être venus ; mais ils n'étaient pas invités et beaucoup ignoraient jusqu'à l'existence de cette réunion.

Le 22, les militants cégétistes sont encore plus actifs ; il semble qu'ils veuillent ce mouvement à tout prix ; ils sont décontenancés devant la non-réponse ou la désapprobation pure et simple des agents ; ils ne comprennent pas. Certains agents disent : nous n'avons pas confiance en la CGT-FO, c'est certain ,mais nous n'avons pas plus confiance en vous ou en d'autres centrales. Vous nous menez tous en bateau. Coûte que coûte, vous voulez faire un mouvement aujourd'hui, ça vous prend d'un seul coup, comme cela au pied levé. Pendant la « période », vous n'avez parlé de rien et aujourd'hui que nous sommes dans une période « creuse », vous recommencez vos histoires, c'est du sabotage. Vous voudriez avoir le bénéfice de cette victoire s'il y en a une et dire que c'est grâce à votre mouvement que la « seizième » n'existe plus. Votre mouvement n'a absolument rien de clair, bien au contraire, et nous voulons attendre au moins jusqu'au mois de mars pour voir si, en fait, cette nuit n'est pas réellement supprimée. Pourquoi ce mouvement de diversion alors que dans quelques jours sans doute il faudra débrayer pour les traitements avec toute la Fonction Publique ? La « seizième », évidemment c'est intéressant, ça fait douze nuits de moins dans l'année, mais c'est une revendication presque locale n'intéressant que ceux qui travaillent de nuit dans les bureaux-gares. Pourquoi tant de bruit à ce sujet ? Il paraît qu'un bureau aurait arrêté la nuit précédente quelques heures, les autres n'attendent plus que notre décision pour se mettre dans le bain (c'est toujours présenté ainsi) ; il faut faire quelque chose, on ne va pas se laisser bafouer tous les jours, disent les cégétistes ! Nous connaissons la valeur des promesses de la CGT-FO, etc. Les cégétistes convoquent les agents en assemblée générale le 23 à minuit. Il y a peu de monde ; mais l'affaire était dans le sac, la cellule devait débrayer, elle a débrayé entraînant avec elle environ 20 % de l'effectif du service de nuit. Certais disent : ils recommencent comme il y a une dizaine d'années. Quelles seront les conséquences ? Pourquoi la cellule a-t-elle voulu ce mouvement ? Dans quel cadre entre-t-il ? Ce sont les questions que nous nous posons ?

GUY.

(25-2-1960).

DANS LE LIVRE

LA V. O. SANS LABEL SYNDICAL

Décidément, nous n'en avons pas fini avec la *Vie ouvrière*, dont les usurpateurs du syndicalisme, non contents de l'asservir aux fins des totalitaires moscovites, démontrent à toute occasion que la question syndicale est, pour eux, la sauce qui fait passer le poisson.

Un nouvel exemple nous en est donné par ce qui suit.

On sait que, placée au bas d'une affiche, d'un tract, d'un journal, à la fin d'une brochure, la marque syndicale dite « label » indique que les ouvriers qui ont exécuté le travail sont syndiqués, payés au tarif syndical et que les accords concernant les conditions de travail, l'apprentissage, etc., sont respectés.

Or, tandis qu'il ne manque pas d'imprimeries parisiennes où les ouvriers sont syndiqués à 100 % et qui, par conséquent, possèdent le label et qui seraient heureuses d'avoir sa clientèle, on peut se demander pourquoi le journal confédéral de la C.G.T. a quitté une de ces imprimeries pour aller se faire imprimer dans une imprimerie de Corbeil dépourvue du label et sans autrement s'inquiéter des conditions de travail et de salaires et où 50 % des ouvriers ne sont pas syndiqués.

Serait-ce donc une question de gros sous ? La trésorerie confédérale serait-elle à ce point en difficulté que son journal en est réduit à s'avilir et à saboter les conquêtes ouvrières en recherchant des tarifs d'impression plus avantageux dans les imprimeries à bas salaires ?

Quoi qu'il en soit, il est surprenant que les responsables de la Fédération du Livre n'aient pas réagi plus énergiquement contre l'abandon délibéré d'un des plus importants avantages de la profession.

Devant cette situation, nombre de fédérés du Livre se sont émus. L'affaire a été évoquée à la dernière assemblée de l'important syndicat des typos et plus récemment à celle des correcteurs où la résolution suivante a été adoptée :

L'assemblée générale du Syndicat des Correcteurs parisiens, apprenant avec émotion que le journal La Vie ouvrière, *organe officiel de la Confédération Générale du Travail, s'imprime sans label (garantie du salaire et des conditions de travail fixées par les travailleurs du Livre), décide de soumettre au Comité intersyndical du Livre parisien et à la Fédération la proposition de faire une démarche auprès de la direction de ce journal pour que cesse cette anomalie d'un journal syndical exécuté par des non-syndiqués.*

Attendons maintenant de connaître l'attitude de la Fédération du Livre propriétaire de la marque syndicale et gardienne des conquêtes de la profession. Ou elle signifiera clairement aux dirigeants de la *V. O.* sa volonté de les voir respecter le label syndical ou elle fera la preuve de sa complicité dans l'abandon d'une de ses valeurs les plus sûres.

L'équivoque n'est plus possible.

PROPOS IRRÉGULIERS (1)

L'antisémitisme et l'Etat d'Israël

CELA VAUT QU'ON LE DISE !...

On s'étonnera de nos compilations... A quoi bon cette accumulation de références historiques, ces lourdes et indigestes citations. Il est si simple de condamner l'antisémitisme au nom du droit des gens...

Cela va sans dire... Cela va mieux en le disant... Cela va encore mieux en fixant exactement, en termes exclusifs, les bases et les limites de l'antisémitisme. Ne pas craindre de chercher l'antisémitiste qui sommeille dans le subconscient du non-Juif le plus libéral, ou le « superbe » messianique qui sommeille dans le subconscient du Juif le plus libéré.

Ne pas admettre que l'on tire de la nationalité de certains antisémites une généralisation aussi stupide et odieuse que l'antisémitisme même.

Ne pas admettre que l'on condamne un système sous le prétexte —ce n'est qu'un prétexte — qu'il a été conçu ou est actionné par les Juifs.

Ne pas admettre que l'on juge un système exclusivement selon ses effets sur le sort des Juifs. Un Hitler non-antisémite (hypothèse qui n'est pas folle) demeurerait un monstre. Et Staline n'est pas devenu un tyran, parce qu'il s'est attaqué aux Juifs.

Il s'est attaqué à des Juifs, comme à tous les communistes authentiques, les internationalistes et les libéraux qu'il a rencontrés sur sa route.

Vous voulez une conclusion... ou plutôt une recette. L'antisémitisme se base sur cet article de foi : le Juif n'est pas un homme comme les autres, la collectivité juive ne peut se dissocier dans une société ordinaire.

La Palisse l'aurait trouvé. Bien sûr. Mais il l'aurait dit en français, en allemand, en russe... en yiddisch ou en hébreu. Car c'est bien la thèse d'Israël orthodoxe, que le Juif n'est pas un homme comme les autres... puisque la circoncision imprime dans sa chair une marque symbolique d'alliance avec Dieu — que les Juifs, lorsqu'ils ne peuvent rejoindre leur seule « patrie » (?) doivent jouir dans tous pays des droits d'une minorité nationale.

A PROPOS DU NATIONALISME

Il faut ici une précision. Nous soutenons les nationalismes indigènes. Nous demeurons convaincus que l'évolution des peuples vers l'internation passe obligatoirement par l'étape de la nation. Nous avons même tenté de définir la nation, qui implique pour nous l'existence d'une bourgeoisie « indigène », c'est-à-dire née dans le terroir et accrochée à celui-ci.

Ce n'est pas logique, si l'on se place sur le terrain de l'idéologie. Internationalistes, nous avons combattu tous les nationalismes et réclamé avec une simplicité intransigeante l'abolition des frontières et des armées.

Mais si nous suivons un mouvement dont nous espérons seulement la fin, ce qui nous intéresse c'est la tendance et le déblaiement de la voie.

Le colonialisme ajoute à l'exploitation du travailleur par le capitaliste, celle de l'indigène par le colon étranger.

Si les deux se confondent, la lutte des classes se confond avec la bataille pour l'émancipation des colonisés. Si les deux ne se confondent pas, si des capitalistes indigènes ne voient dans le colon qu'un concurrent ou un travailleur capable de revendiquer, la lutte des classes exige que l'on débarrasse le terrain de tout ce qui obscurcit sa réalité.

Au reste, le colonialisme — quoique prétendent certains paternalistes socialistes — tend souvent à maintenir les survivances féodales et les rites archaïques.

Le nationalisme juif n'est évidemment pas associé à une bourgeoisie indigène. Il ne peut ni confirmer des privilèges de classe, ni libérer un mouvement ouvrier. Il est associé à des pratiques religieuses dont le rigorisme bouleverse le bon sens et outrage la raison. Il serait incontestablement réactionnaire... si l'antisémitisme virulent ne le justifiait par un réflexe d'auto-défense.

CAUSES PERMANENTES DES EXPLOSIONS ANTISEMITES

L'article que nous avons déjà cité de Salo W. Baron mériterait un commentaire plus nourri. Sous un examen objectif des conditions historiques de l'émancipation juive, on décèle dans la discordance des évolutions nationales la cause fondamentale des ruptures dans le progrès politique, des réactions plus ou moins violentes qui ont ralenti ou parfois paralysé et contrarié l'émancipation des Juifs. Mais le nationalisme juif a joué un rôle non négligeable dans les retards et les régressions.

Il ne faudrait pas oublier que l'unité religieuse fut, jusqu'au XVIIIe siècle, un des fondements de l'Etat moderne. Il n'y a guère d'exception. On a tort d'attribuer une vertu excessive aux fameux édits de tolérance confirmés et élargis par l'Edit de Nantes. Le terme même implique une exception provisoire à une règle indiscutés. Et politiquement absurde la révocation de 1688 obéissait à la logique de l'absolutisme royal. Il ne serait pas abusif de considérer comme une faveur privilégiée la survivance des communautés juives, si humiliante que fût la condition des Juifs.

Mais cette humiliation était pour les grands exégètes juifs élevée à la hauteur d'une institution divine. L'exil avait été imposé en expiation des péchés des pères...

Ce qu'il convient de préciser, c'est que la communauté juive a opposé un peu partout une résistance passive ou active sinon à l'émancipation, tout au moins à l'assimilation qui en était le corollaire nécessaire.

Et cette contradiction se révèle encore aujourd'hui par des signes que le bon sens populaire juge anachroniques et inexplicables. Je sais qu'en nos pays occidentaux la plupart de nos coutumes et de nos solennités ont une origine religieuse.

En fait, ce sont des sentiments populaires constants ou des tournants saisonniers qui transparaissent sous les symboles religieux. Lorsque les mœurs ont changé, les exercices du culte ont perdu toute signification : Carnaval est mort... parce que Carême est mort, disait Jean-Richard Bloch. Au contraire, Noël, fête de l'espoir, fête de « l'esprit » pour Alain, reste au temps de « l'outil qui rebondit sur la pierre nue lorsqu'on peut tout recommencer à neuf... »

Il est permis à l'athée ou au sceptique de rompre individuellement avec ces habitudes collectives. Mais lorsqu'une communauté oppose à celles-ci d'autres habitudes, dont on a quelque peine à apprécier la valeur religieuse, elle semble réclamer un ostracisme dont elle pourra se plaindre.

Je ne citerai que trois exemples vécus :

Le jeudi est sans doute à l'origine le jour des exercices religieux. Mais il est fort bien placé au milieu de la semaine. Une classe parisienne le mer-

---

(1) Suite de l'article « A propos de l'antisémitisme », paru dans le numéro de février.

credi soir est facilement infernale. Cependant, il est encore des écoles, même publiques, à recrutement juif, qui ont remplacé le jeudi par le samedi.

Nous organisons pendant les vacances de Pâques une sortie de toute la journée. Malheureusement, il pleut. Il faut trouver un abri pour le casse-croûte. Sur notre route, un centre juif, dirigé et animé par des éducatrices de valeur. Nous sollicitons par téléphone une hospitalité qui nous est accordée avec empressement. Mais à l'heure du repas, la maison nous sera interdite. Motif : nos enfants portent dans leurs musettes du pain et du saucisson. Et nous sommes en pleine Pâque juive...

Ce ne sont là que puérilités, pas plus ridicules que d'autres superstitions. Mais voici plus grave.

Une assistante sociale — envoyée par la femme d'un ministre socialiste, elle-même juive d'origine polonaise et militante — vient réclamer deux filles de déportés raciaux, que ma femme avait sauvées (avec pas mal d'autres) pendant l'occupation. « Pourquoi les changer de maison ? — On ne voudrait pas les laisser dans une école catholique. » Ceux qui connaissent Yvonne Hagnauer peuvent deviner sa réaction : « Comment catholique ? C'est ici une institution strictement laïque. » Embarrassée, l'assistante finit par déclarer : « Pour nous, c'est une maison catholique... puisque ce n'est pas une maison juive. »

COMMUNAUTES JUIVES DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

Sans doute peut-on aujourd'hui justifier le sectarisme juif par les abominations hitlériennes. Sur ce plan, le débat est presque impossible avec ceux qui ont vécu longtemps sous les fumées des chambres à gaz, et qui se considèrent encore comme des survivants échappés de l'enfer par miracle. L'émotion semble moins spontanée lorsqu'elle tremble dans les phrases de politiciens... qui engagent la croisade contre l'antisémitisme allemand ou nassérien, de concert avec ceux qui ont approuvé la liquidation des Juifs socialistes, communistes ou simplement juifs, par leur maître Staline.

Mais il n'est pas de crime monstrueux et impensable qui n'appelle une explication. Il s'est produit, en effet, un curieux retournement de situation, des temps modernes aux temps contemporains. Victimes de l'intolérance catholique et des rivalités des banquiers chrétiens, les Juifs avaient été expulsés à la fin du moyen âge d'Espagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, de France. Beaucoup étaient revenus sans doute. Mais les masses juives se concentrèrent en Europe centrale, et l'annexion des provinces polonaises par la Russie aboutit à ce résultat qu'en 1909 la moitié de la population juive du monde résidait dans l'Empire des tsars. Cependant les nations le plus rapidement formées et démocratisées accordèrent aux Juifs des droits de plus en plus étendus, jusqu'à leur attribuer la qualité de citoyens, sous la Révolution française.

L'Allemagne apparaissait au XIXe siècle comme le **« principal laboratoire de la question juive »**. Mais jusqu'en 1918 la question des droits civils et politiques n'était pas totalement résolue. D'autre part, dans les pays occidentaux où l'émancipation était réalisée, des groupes d'émigrés venaient s'installer pour échapper à l'insécurité ou au « numerus clausus » des pays de l'Europe centrale et orientale. Ce sont ces collectivités bruyantes, solidaires dont l'assimilation ne pouvait s'opérer en une génération, qui formèrent ces « clans » juifs que l'on entrevoit dans certaines pags du **Jean-Christophe** de Romain Rolland. S'il nous arrive de déceler des traces d'antisémitisme chez certains libertaires et syndicalistes de la génération d'avant 1914 — qui pour la plupart s'étaient rangés dans le camp dreyfusiste — c'est peut-être par réaction contre les docteurs en marxisme — juifs en majorité — qui venaient des universités allemandes et russes, où ils avaient été quelque peu méprisés.

MALFAISANCES NATIONALISTES

Expliquer ce n'est pas justifier. Lorsque la formation d'une nation a été retardée, la volonté de rattraper le retard s'exprime par un nationalisme forcené. C'est encore Salo W. Baron qui le dit excellement :

« Le nationalisme devint une force ambiguë, en ce qui concernait l'émancipation des Juifs. Sous sa forme modérée, il approuvait leur égalité en tant que moyen d'intégration rapide d'un élément depuis longtemps considéré comme étranger par la majorité nationale. Sous sa forme extrême, en revanche, il tentait d'éliminer cet élément par l'expulsion légale ou même par le moyen barbare de l'extermination. »

Ce qui s'applique exactement au cas du nationalisme forcené d'Allemagne et de Russie, c'est-à-dire à l'**hitlérisme** et au **stalinisme**. L'antisémitisme prend le caractère d'une sorte d'abcès de fixation, mais qui s'est formé là où l'organisme était le plus sensible. Explicable aussi, peut-être justifié, le nationalisme juif avait préparé le terrain.

Nous versons au dossier trois éléments d'appréciation :

Le rapporteur de la loi d'émancipation devant l'Assemblée nationale constituante française, disait le 23 décembre 1789 : **« que la loi donnerait tous les droits à l'individu juif mais aucun à la nation juive. S'ils ne veulent pas l'accepter, qu'ils le disent et qu'alors on les bannisse. »**

Edouard Bénès — défenseur des minorités nationales — disait aux Juifs de Tchécoslovaquie en 1945, à son retour d'exil que **« dorénavant ils ne seraient plus considérés comme une minorité nationale »**.

Et voici ce qu'écrivait dans **Esprit** d'octobre 1947, un théoricien du judaïsme intégral : Emmanuel Rai, critiquant Jean-Jacques Bernard (le fils de Tristan, lui-même dramaturge de talent) qui avait proclamé **« qu'on ne pouvait pas être un Français, mais... »**

« Il touche ici du doigt un problème réel, tout en mettant à nu sa propre position personnelle, car il est plus que quiconque un Français mais... Ni son baptême, ni ses déclarations publiques, si dépourvues de dignité personnelle qu'elle soient, n'en feront autre chose que ce qu'il est en réalité : un Juif. Il ne suffit pas de se dire Michel ou lieu de Moïse pour devenir descendant des Gaulois... »

Cet hystérique du judaïsme parle comme Xavier-Vallat : **« Ce vieux pays gallo-romain ne peut pas être gouverné par un Juif Léon Blum... »** Et ces stupidités sont dégustées par de solennels imbéciles qui ignorent sans doute que si l'on réduisait la population française aux seuls descendants des Gaulois — qui n'étaient d'ailleurs pas autochtones — la France serait un désert.

Mais la rédaction d'**Esprit** saluait ce délire sacré, comme le témoignage de la réalité et de la force d'une foi... **« qui sauvait peut-être l'honneur de l'humanité en cette année 1947 » ? !**

La petite Américaine — rencontrée à Chicago — juive, secrétaire d'un syndicat composé en majorité de Noirs et de Porto-Ricains qui, malgré la défense légale allait prendre la tête d5un piquet de grève, la jeune juive Américaine représentante du Comité juif qui nous disait à New-York : **« Nous avons organisé la solidarité pour les Juifs européens persécutés. Actuellement, nous menons la lutte contre la discrimination des Noirs »**, nous rendraient beaucoup plus fiers d'être Juifs que les fumeuses élucubrations de ce prophète archaïque. Il est vrai qu'entre elles et nous, il y a une communauté d'intérêts et d'aspirations qui ne doit rien à la loi de Moïse...

L'ETAT D'ISRAEL

Il reste l'essentiel peut-être... C'est-à-dire l'existence d'un Etat juif.

Nous en parlerons sans parti pris. Même en tenant compte de son étendue très limitée, et de l'aide indispensable et persistante des capitaux américains, l'expérience israélienne comptera parmi les plus remarquables et les plus efficaces de notre temps.

De cette terre où l'on ne trouvait que **« la ronce, le marais, le chacal et le désert... »** la colonie juive a fait un pays que son exploitation place au premier rang de la civilisation moderne. L'organisation des kibboutz s'inscrit dans la longue histoire des réalisations socialistes, illuminée par l'épopée des Pionniers de Rochdale...

Deux observations réconfortantes : les pratiques religieuses archaïques et stupides sont de plus en plus méprisées (Ben Gourion ne se résigne pas plus à la « suspension du somedi », que Bourguiba aux servitudes du Ramadan et Nehru au fétichisme indien...).

D'autre part, la doctrine de l'Etat exclut le racisme. Tous les habitants d'Israël jouissent de l'égalité politique et des mêmes droits économiques. En 1957, 83 % des électeurs arabes ont voté et quadruplé le nombre de leurs députés. Le « Journal officiel » paraît en hébreu et en arabe.

Cependant l'existence de l'Etat d'Israël reste une cause de conflits.

D'abord parce que c'est **un Etat.** Un foyer juif, protégé et garanti par les grandes puissances, aurait abouti aux mêmes résultats.

D'autre part, l'aberration du nationalisme juif (j'entends de la confusion voulue entre l'existence de cet Etat et l'émancipation des Juifs du monde) provoque une insécurité et des inquiétudes plus nocives que l'existence actuelle d'Israël.

Si la question des réfugiés arabes n'est pas résolue, si les Etats arabes — avec plus ou moins de sincérité — demeurent violemment hostiles, c'est parce que l'on continue à prêcher et à organiser l'immigration de nouvelles minorités juives.

On écrit que l'Etat d'Israël qui compte 1.800.000 habitants, dont 1.600.000 Israélites (sur 12 millions) ne sera vraiment fort que lorsqu'il sera mis en valeur et défendu par trois ou quatre millions d'hommes. Pour cela, il faudrait fertiliser le Néguev, grâce à la dérivation des eaux du Jourdain. Mais la presse arabe prétend que cette opération aurait des conséquences mortelles en Jordanie.

Nous ne sommes pas compétents pour en juger. Mais s'il est vrai que les minorités juives sont encore persécutées et misérables (et les puissances occidentales en sont responsables par leur passivité, au même titre que l'U.R.S.S. par sa malfaisance), il est encore sans doute (en Amérique particulièrement) pas mal de terres vacantes où des colonies juives ou autres pourraient s'installer.

La question ne se pose pas. Au cours « d'un mardi de Preuves » (26-1-60), consacré à l'antisémitisme soviétique (qui fut établi par des témoignages irréfutables), tous ceux qui intervinrent affirmèrent sans rencontrer d'opposition qu'il n'y avait pour les Juifs qu'une seule patrie, « la Terre promise ». Dans la même salle, il y a quelques années, répondant à Richard Wright, un intellectuel noir invitait les « coloured men » des Etats-Unis à retourner en Afrique. C'est aussi aberrant... mais pas plus !

L'ORCHESTRATION ANTISEMITE

Des gestes isolés — plus stupides qu'odieux — n'annoncent pas une vague de fond. Leur dispersion même, leur apparition dans des lieux qui n'appartiennent pas au même système ou ne subissent pas les mêmes influences leur enlèvent toute signification précise. Mais justement ce synchronisme tend à leur enlever toute spontanéité et incline à chercher une inspiration unique et clandestine.

Peut-on chercher à qui profitent ces éruptions sporadiques et simultanées ?

La presse arabe incrimine Israël. Accusation quelque peu audacieuse qui ne trouverait un semblant de preuve que dans l'empressement à mettre en cause la politique nassérienne (discours de Soustelle à la réunion du **Comité d'action et de défense démocratique** tenue le 13 janvier 1960).

Officieusement et même officiellement, les représentants de l'Allemagne occidentale accusent le gouvernement de l'Allemagne orientale, c'est-à-dire Moscou.

Ce n'est évidemment pas établi. Ce qu'il l'est, c'est la propagande contre Bonn, menée avec des moyens extraordinaires, dans tout l'Occident et particulièrement en France. Les services de l'Allemagne soviétisée envoient une masse de publications en langue française à des correspondants français, choisis au hasard. Il y a de gros livres, des brochures, des journaux et des tracts. Nous y reviendrons, avec plus de précision.

Propagande dont le prolongement amplifie la portée. **« Les gestes antisémites prouveraient la persistance du nazisme en Allemagne occidentale. D'ailleurs, du haut en bas de la hiérarchie, des ministres ciens nazis qui forment les cadres du régime de Bonn. »**

Bien entendu, on recueille les dénonciations et on néglige les rectifications. On oublie de signaler que **aux juges et aux petits fonctionnaires, ce sont d'an-** l'adhésion au parti national-socialiste était imposée à tous les fonctionnaire du IIIe Reich, comme le serment de fidélité à Pétain aux juges français... On oublie aussi de signaler la place prise en Allemagne soviétisée par d'authentiques bourreaux hitlériens. On oublie que c'est dans la zone soviétique que l'on a parlé officiellement de récupération des « petits nazis ».

On oublie aussi que l'Allemagne fédérale a accepté la lourde charge financière des réparations en faveur des Juifs victimes d'Hitler, ou de leurs héritiers, tandis que l'Allemagne soviétisée n'a jamais rien versé ou prévu, à notre connaissance.

Un long article de Michel Bosquet, paru dans **l'Express** du 21-1-60, reprend exactement tous les thèmes de la propagande de l'Allemagne de Pankov. Que le régime de Bonn a été mis en place par les Etats-Unis, largement financé par celui-ci, que la grande industrie allemande gorgée de capitaux américains (1) vient conquérir le Marché commun... et l'Afrique.

Tout cela avec le couplet ordinaire sur le conformisme étouffant, sur les jeunes ignorants du régime hitlérien, etc.

Il est vrai que Bosquet reconnaît que les néo-nazis sont souvent pro-soviétiques et que l'antisémitisme — absurde dans une Allemagne où le nombre de Juifs est insignifiant — n'est qu'une forme de l'antiploutocratisme.

Cette histoire de l'ignorance des jeunes a appelé de sérieuses rectifications de la part d'éducateurs et d'intellectuels allemands. Faut-il cependant préciser en outre que la presse et tous les partis jouissent là-bas d'un régime aussi libéral que possible, que si le parti communiste est interdit depuis quelques années (mesure grave, dangereuse, justifiée par sa soumission à un gouvernement étranger), il jouissait auparavant des mêmes droits que les autres et qu'il a subi une régression constante de ses effectifs électoraux. L'Allemagne, dont le réarmement était depuis 1952 admis en principe par l'U.R S.S.

(1) Nous rappelons que l'Allemagne a moins profité des crédits Marshall que l'Angleterre et la France. D'autre part, actuellement, l'Allemagne exporte des capitaux.

(et réalisé en zone orientale bien avant d'être projeté en zone occidentale) a connu — là où l'opinion est encore libre — un mouvement antimilitariste d'une ampleur unique en Europe, et la législation militaire de Bonn est la seule qui reconnaisse non seulement l'objection de conscience, mais encore le droit au refus d'obéissance.

Cependant l'utilisation contre elle des gestes antisémites se retrouve dans les émissions de Radio-Moscou (celle du 18-1-60, particulièrement), dans la manifestation pour le XVe anniversaire de la libératoin de Varsovie (trahie par Staline, écrasée par Hitler), dans les discours de Bernard Lecache (président de la Ligue contre le racisme) à la réunion du 13-1-60, reprenant également les accusations de l'Agit-prop soviétisée (notons cependant qu'à cette même réunion, Coste-Floret et Soustelle ont osé — et il leur fallait un certain courage — mettre en cause l'U.R.S.S. pour ses pratiques antisémites).

Il est difficile de conclure avec certitude. Mais on ne peut rejeter sans examen des présomptions aussi sérieuses.

La germanophobie, c'est l'armée de réserve de Khrouchtchev, et elle peut fort bien être alimentée par un antisémitisme artificiel et fabriqué à Moscou...

LE GRAND MALHEUR D'ETRE HOMME...

Une conclusion ? On voudrait trouver des formules simples. Et ce n'est pas facile. Peut-être tout simplement l'antithèse de l'antisémitisme et du... sionisme.

Le Juif est un homme comme les autres. La solidarité juive est en fonction directe d'une persécution frappant les seuls Juifs. Elle devient une absurdité anachronique, lorsque l'individu juif jouit des mêmes libertés que les autres hommes, des mêmes possibilités d'intégration dans une collectivité nationale, des mêmes possibilités d'adaptation à un métier, à une activité, de participation à une classe sociale.

L'antisémitisme est une invention diabolique de ceux qui fabriquent un enfer, afin de justifier leur intervention providentielle. Il est né d'influences extérieures aux réalités juives, il se nourrit de haines populaires et spontanées contre une fraction en général très réduite de la population dite juive

C'est encore une minorité très réduite de cette population qui a voulu perpétuer la légende d'un peuple élu par Dieu, dispersé d'un seul coup, à cause de ses péchés, réuni par delà les espoirs par une origine et une foi communes. Le peuple de Palestine s'est dispersé pendant des siècles et dans sa grande majorité s'est confondu avec beaucoup d'autres peuples.

Tout ce que l'on attribue à une malédiction ou une bénédiction divine s'explique fort bien par des influences historiques et géographiques que beaucoup ont subi.

Rien ne permet de prouver l'existence d'une race juive, aux caractères essentiels invariables. L'hébreu n'a survécu — comme le grec antique — que grâce à des lettrés et des rabbins qui préservaient ainsi une sorte de privilège intellectuel. Les langues parlées par les groupes dits juifs sont nées de dialectes particuliers. Et les Sephardim (Juifs espagnols et portugais) n'ont de commun avec les Askenazim (Juifs allemands et polonais) qu'un titre commun imposé par leurs rabbins et leurs persécuteurs.

La religion juive — avec ses pratiques archaïques — peut être pratiquée librement comme les religions islamique et indienne. Elle ne résistera pas plus que celles-ci aux impératifs de la civilisation moderne.

L'Etat juif existe. Sa constitution fut une erreur, que sa disparition violente ne réparerait pas. Mais il doit être jugé indépendamment de la population dite juive du monde. Il peut devenir un élément de progrès, dans la mesure où il pourra contribuer au développement économique et à la paix dans le Proche-Orient.

Quant aux autres problèmes que pose l'antisémitisme, ils se résoudront come tous les autres par la renaissance de l'internationalisme ouvrier.

« Vous voulez savoir ce que c'est que l'antisémitisme, nous disait un jour Antonio Coën. C'est fort simple. Si des ouvriers sont exploités par un patron appelé Dupont, on dira de celui-ci : **c'est un sale patron.** Si le patron s'appelle Lévy, on dira : **c'est un sale Juif ! ».**

On a résolu le problème lorsque les ouvriers non-Juifs et Juifs luttent ensemble contre Dupont et Lévy.

Si la lutte de classe brise l'antisémitisme comme le nationalisme juif ou autre, l'humanisme les domine tous deux. Le **Jean-Christophe** de Romain Rolland dit à un Juif généreux et noble : **« Quel malheur que vous soyez Juif. — C'est un bien plus grand malheur d'être homme,** répond l'autre tristement... »

Pessimisme clairvoyant qui entretient l'espoir, en entraînant à l'action. Ceux « qui ont le malheur d'être Juifs », s'ils veulent se distinguer, n'ont plus à perdre leur temps le long du Mur des Lamentations. C'est l'humanité tout entière qui doit marcher vers la Terre promise. Et — selon la grande parole de Renan — c'est dans son cœur et dans son cœur seulement que l'on peut construire le Royaume de Dieu !

Roger HAGNAUER.

Gens d'une autre race...

— Je suis comme François Mauriac. Je me sens d'une autre race que les juges de Caryl Chessman.

— Noble et évangélique Mauriac. Il est de la même race que les « justes » qui brûlaient les seins, arrachaient les yeux, mutilaient le sexe... des « collaborateurs » en 1944. Personne ne songe à le priver du plaisir de saluer M. K... N'a-t-il pas ironisé sur les plumitifs qui ont voulu nous apitoyer avec les histoires hongroises ?

Quelle noble sérénité pourtant chez ce Kadar, qui attend pour exécuter des jeunes gens qu'ils aient atteint l'âge légal : 18 ans. Ont-ils été pendus en 1960 ? C'est fort possible... Ont-ils été condamnés à mort, à L'AGE DE QUINZE ANS ? C'est certain.

Comme il est certain que plus de 14.000 enfants grecs ont été enlevés par les soudards de Staline pendant la guerre civile. Les mêmes, qui ne comprennent pas les juges de Caryl Chessman, n'ont rien à dire sur le cas des jeunes Hongrois, ni des enfants grecs... Les lois de l'Histoire, dirait M. J.-P. Sartre...

Le monde est dans l'angoisse... (manchette d'un magazine)... attendant que finisse le supplice de Caryl Chessman !

Il faudrait une justice plus expéditive... Dans le genre, K... est un modèle... cf procès (? !) de Beria.

Mort en sursis... le satyre américain ? Nous en sommes tous là. Et je souhaiterais douze années de prolongation... Mais c'est là que réside l'imposture. La justice américaine ne pratique pas (comme celle de France) le « supplice de l'espérance »... Carly a été condamné à mort par un jury *unanime* (ce qui est obligatoire). Là-bas, avant son exécution, l'homme n'est pas enchaîné, isolé, ignorant son sort. Il est exactement informé. Il peut lui-même user et abuser de la procédure. On ne lui cache rien de ce qu'il peut craindre ou espérer. Même avec le pire des criminels, on joue le « fair-play », parce que l'on respecte l'homme. Il y a encore pas mal de répugnantes tumeurs (dont la discrimination raciste) aux Etats-Unis. Il suffit que l'on en ait conscience pour qu'elles disparaissent.

Notes d'Economie et de Politique

CANTONNEMENT IMPOSSIBLE ; SEULE POSSIBILITE : LE GHETTO ; MAIS IL EST IMPRATICABLE.

C'était, je crois, Guy Mollet qui avait eu l'idée, lorsqu'il était premier ministre, de faire une Algérie « fédérale », une Algérie dans laquelle chaque communauté ethnique aurait disposé plus ou moins souverainement de son territoire. Cette grande pensée dura ce que durent les « grandes pensées », l'espace d'un matin, mais il se peut, paraît-il, que M. de Gaulle va la ressusciter.

Ce n'est pas étonnant, aucun autre projet ne pouvant témoigner de plus d'ignorance.

En en parlant, certains journaux ont comparé la Constitution projetée à celle de la Suisse. De la Suisse où il existe côte à côte des cantons allemands, des cantons français, des cantons italiens qui jouissent chacun d'une large autonomie, ce qui les met presque complètement à l'abri des mesures vexatoires que pourraient prendre leurs voisins.

Mais, en Algérie, rien de tel n'est possible, du fait qu'il n'est à peu près aucune région de l'Algérie qui soit habitée exclusivement par les membres d'une seule communauté. Dans les cantons suisses de langue allemande, à Berne, à Bâle, à Zurich, il n'y a que des Suisses de langue allemande, dans les cantons de langue française, à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel ne demeurent que des Suisses de langue française, et au Tessin il n'y a que des gens qui parlent italien.

En Algérie, c'est tout le contraire ! Sauf au sein de quelques massifs montagneux où vit une population homogène de langue arabe ou berbère, les populations des diverses communautés, partout ailleurs, sont intimement mélangées. Dès que vous dépassez l'étendue des représentants des cinq principaux groupes ethniques qui peuplent l'Algérie : Arabes, Berbères, Européens, Juifs et Mozabites. Faites le partage comme vous voudrez ! Découpez aussi savamment que vous pourrez le territoire de la région d'Alger, d'Oran ou de Constantine, vous n'en aurez pas moins dans chacun des morceaux de votre puzzle des Arabes, des Berbères, des Européens, des Juifs et des Mozabites.

Bien plus ! la caractéristique de la vie économico-sociale de l'Algérie actuelle est qu'aucun de ces cinq groupes ne peut vivre sans les autres. Le patron européen, qu'il soit dans l'industrie ou dans l'agriculture, a besoin de la main-d'œuvre indigène, arabe, ou, de préférence, kabyle. L'Arabe et le Kabyle ne peuvent vivre sans le Juif ; c'est un fait bien connu que dès que se constitue la moindre agglomération arabe, le Juif apparaît, car sans lui l'agglomération disparaîtrait ; l'Arabe étant habitué depuis des siècles à faire toutes ses affaires d'argent et toutes ses opérations commerciales avec le Juif ; tous deux parlent, en effet, la même langue et ils vivent depuis si longtemps en symbiose que l'Arabe se trouverait gêné de faire la moindre affaire autrement qu'avec un Juif. Quant au Mozabite, il a depuis longtemps accaparé le commerce de l'épicerie ainsi que, dans une mesure moindre, celui de la boucherie : pas de ville algérienne, si grande soit-elle, pas de village algérien, si petit soit-il, sans son Mozabite, si bien que l'on ne dit pas : aller chez l'épicier, mais aller... chez le Mozabite.

Le fait que tous ces peuples se trouvent vivre dans les mêmes lieux ne provient donc pas d'un simple hasard ; il est dû à une véritable division du travail entre les ressortissants des cinq communautés.

Par conséquent, non seulement on ne peut pas trouver, en dehors des massifs montagneux et sauf si l'on considère des territoires très exigus, des régions habitées exclusivement par l'une des communautés, mais on ne peut même pas envisager un transfert de populations par lequel on arabiserait entièrement certains cantons en en enlevant les Européens, cependant qu'on en européaniserait entièrement d'autres en en enlevant les Arabes. Une telle transplantation détruirait immédiatement toute la vie économique ; ce ne serait pas seulement une ségrégation des races, mais une ségrégation des éléments constitutifs de l'économie : ici, dans les cantons européens, abondance de capitaux, mais pas de main-d'œuvre ; là, dans les cantons indigènes, abondance de main-d'œuvre, mais pas de capitaux.

Et que dire des Mozabites ? Est-ce que vous voulez les reléguer au M'zab ? C'est là non seulement leur pays d'origine, mais celui où ils maintiennent leur famille et conservent leur maison et leur « jardin » ; or le M'zab est situé en plein Sahara, à presque deux cents kilomètres de la bordure nord du désert ; il se compose, il est vrai d'oasis, mais ce sont des oasis dans lesquels il est à peu près impossible de faire une culture tant soit peu productive, l'eau y étant à cinquante mètres de profondeur et plus ! C'est pourquoi les Mozabites viennent dans les villes et villages de l'Algérie proprement dite pour gagner dans le commerce, ce qui leur est nécessaire poru entretenir là-bas, « au pays », leurs familles et leurs « jardins ». Reléguer les Mozabites dans leur « patrie » sous prétexte de leur y donner l'indépendance, serait tout simplement les condamner à mourir de faim.

Et les Juifs ? Comment voulez-vous les installer dans des cantons spéciaux dépourvus d'Arabes et d'Européens ? Ils n'y pourraient vivre qu'en se recréant une vie toute nouvelle, une économie toute nouvelle, comme ils l'ont fait en Israël, mais êtes-vous prêts, Messieurs les Français, à faire les frais de cette reconversion ? Elle ne s'est opréée et continue à ne pouvoir durer, en Palestine, qu'à coups de milliards et de milliards venus de l'extérieur. En Israël le déluge de dollars vient de l'Etat américain et de la communauté juive mondiale. En Algérie d'où proviendrait-il ?

La division de l'Algérie en cantons homogènes n'est donc pas possible, aussi bien si l'on envisage des transferts massifs de populations que si on maintient chacun dans son habitat actuel.

Et si, d'autre part, on fabrique des cantons qui ne soient pas homogènes, des cantons où résideront à la fois, des Arabes et des Européens, on se trouvera, dans chaque canton, en face du même problème que celui qui se pose pour l'Algérie tout entière et qu'on n'a pas su résoudre : qui, dans chacun de ces cantons sera le maître, l'Européen ou l'indigène ? la communauté qui y est majoritaire, ou celle qui n'y constitue qu'une minorité ?

La division en cantons n'aura donc pas fait avancer la solution d'un pas.

La seule chose qui serait possible, je veux dire, théoriquement possible, géographiquement possible, serait, non une division en cantons, mais une division en ghettos. Des ghettos analogues à ceux dans lesquels ont vécu si longtemps les Juifs d'Occident.

S'il n'existe pas, en effet, une ségrégation régionale des diverses communautés algériennes, il existe une ségrégation locale, une ségrégation par « quartiers ». Celle-ci peut exister car elle n'empêche pas la division du travail entre les divers groupes ethniques : on peut habiter un certain quartier d'une ville et aller travailler dans un autre ; elle la facilite même parfois, parce que si l'on veut, par exemple, trouver un prêteur d'argent, on sait, par avance, qu'on en trouvera en abondance dans tel quartier.

C'est pourquoi, à l'intérieur d'une même ville et même d'un simple village, il y a dès maintenant une certaine segrégation de l'habitat et c'est celle-ci qui pourrait servir de base à une division politique de l'Algérie entre ses différents éléments ethniques. Dans cette hypothèse, chaque quartier deviendrait un ghetto, c'est-à-dire un territoire qui serait régi par les seuls représentants de la communauté qui l'habite, en conformité avec les propres règles et les propres coutumes de ladite communauté, tout comme l'ancien ghetto était régi par les rabbins selon les règles de la loi mosaïque. C'est ainsi qu'à Alger, par exemple, la Kasbah pourrait devenir territoire arabe, le quartier de la rue de la Lyre territoire juif, et les autres quartiers du centre territoire européen.

On aurait ainsi une mosaïque de minuscules républiques, qui, ou bien seraient indépendantes, ou bien se fédéreraient avec celles de la même communauté, les arabes avec les arabes, les kabyles avec les kabyles, les européennes avec les européennes, etc., le tout formant un enchevêtrement inextricable.

Il suffit d'énoncer une telle solution pour qu'on constate qu'elle est impraticable. Si elle est théoriquement possible, elle ne l'est point en fait. Le régime du ghetto peut fonctionner lorsqu'il ne s'applique qu'à une petite fraction de la population ; il ne le peut plus si on l'applique à toute la population.

Il y a enfin un troisième système qui n'est point le ghetto mais qui en dérive ; c'est celui que la presse a appelé la « solution libanaise ».

On sait qu'au Liban cohabitent de très nombreuses communautés religieuses dont les deux principales (divisées elles-mêmes en de multiples sous-sectes), sont celle des chrétiens et celle des musulmans. On sait aussi que depuis que le Liban a acquis son indépendance, un accord est intervenu entre chrétiens et musulmans pour le partage du pouvoir : le président de la République est alternativement un chrétien et un musulman, cependant que, lorsque le président est un chrétien, le premier ministre est un musulman et inversement. En outre, chaque communauté a son propre collège électoral.

C'est là un régime qui semble avoir assez bien fonctionné jusqu'ici (les combats d'il y a deux ans ne l'avaient point comme origine, ni n'avaient pour objectif sa suppression), et c'est lui que certains, paraît-il, rêvent d'instaurer en Algérie.

Or, il existe entre le Liban et l'Algérie, trois différences essentielles, qui rendent impossible en Algérie l'implantation d'un tel système.

La première est que chrétiens et musulmans du Liban ont beau croire, les uns en la Trinité, les autres en un dieu unique, ils n'en appartiennent pas moins au même peuple : les uns et les autres sont des *Arabes*, et parlent la même langue, l'arabe ; d'autre part, jamais l'une des deux communautés n'a subjugué l'autre, les chrétiens de la montagne ont pu être souvent en conflit avec les musulmans de la côte, il ne s'est cependant jamais établi entre eux, au moins depuis des siècles, des rapports de domination et d'oppression comme ceux qui ont caractérisé le régime de colonisation établi par la France en Algérie.

La seconde différence est que la différence de nombre entre chrétiens et musulmans libanais est bien moindre que celle qui existe entre Européens et Indigènes d'Algérie. Il y a, je crois, à peu près un Arabe chrétien pour 3 Arabes musulmans au Liban, tandis qu'en Algérie il n'y a qu'un Européen pour au moins 9 Indigènes ; la différence dans les proportions est donc du simple au triple ; or, il va de soi que l'on peut beaucoup plus facilement accepter l'égalité de pouvoir avec des gens qui ne sont que trois fois moins que vous qu'avec des gens qui sont neuf fois moins que vous !

Enfin, et surtout, cette sorte de politisation de la religion, cette élévation de la communauté religieuse au niveau d'un cadre politique procède au Liban de raisons historiques qui n'existent pas en Algérie.

Dans le Proche-Orient, la communauté religieuse a toujours été également une communauté politique. C'est elle qui a toujours régi les rapports entre ses membres beaucoup plus que l'Etat. L'Etat, c'était, jusqu'à hier, l'empire ottoman, c'est-à-dire un Etat qui ne demandait à ses ressortissants qu'une chose : payer l'impôt ; pour le reste, qu'ils se débrouillent !

Ils se sont donc débrouillés. Ils ont organisé leur vie sociale et politique dans le cadre de la religion qu'ils pratiquaient. De même que dans les ghettos juifs d'Occident, les rabbins cumulaient les pouvoirs politiques, administratifs et judiciaires avec leurs fonctions religieuses, et que les rapports juridiques entre individus étaient réglés par la loi de Moïse, de même, dans ces communautés orientales, tout ce qui concernait les droits civils était déterminé par les livres saints et le chef religieux se trouvait tout naturellement le représentant du pouvoir politique, ou, pour être plus exact, le représentant politique de ses ressortissants auprès de l'Etat. Le « patriarche » des communautés chrétiennes est le type même de ces chefs autant politiques que religieux, et même quelquefois plus politique que religieux ; voyez, par exemple, l'archevêque Makarios.

Dès lors, il était naturel qu'à la disparition de l'Empire ottoman toute cette organisation politico-sociale des différentes communautés religieuses subsistât, et que, pour l'excédent, pour toutes ces fonctions, assez secondaires, en somme, si l'on se place au point de vue de la vie quotidienne des individus, qu'avait assumées jusque-là l'Etat turc (affaires étrangères, armée, etc.), les communautés religieuses aient décidé que ce seraient elles qui les exerceraient désormais conjointement.

Mais en Algérie, il n'y a aucune tradition du genre de celle que nous venons de rappeler. Si un type analogue d'organisation y a existé naguère chez les Juifs, il a même chez eux, depuis longtemps disparu, et il n'a jamais rien existé de tel ni chez les Indigènes, ni chez les Européens. Ceux-ci et ceux-là vivent depuis longtemps uniquement sous le régime de l'Etat. La djemaâ kabyle ou le caïdat arabe sont des institutions étatiques autant que le conseil municipal ou le préfet français, étatiques et non confessionnelles. Nulle part, on ne trouve rien de comparable

au patriarche d'Orient. Une organisation politique du type libanais introduite en Algérie serait un produit étranger parachuté. Or, l'on sait que si les parachutés peuvent détruire, il leur est impossible de s'implanter.

Une dernière question se pose : si le partage de l'Algérie est si manifestement impraticable pourquoi en a-t-on eu l'idée ? L'idée, sinon de le faire, au moins de le proposer.

Il faut chercher la réponse à cette question dans le machiavélisme de nos dirigeants.

En proposant le partage de l'Algérie entre ses diverses communautés ethniques on espère réussir en Algérie le coup qu'on a raté au Maroc. A savoir : dresser les Berbères contre les Arabes et assurer ainsi, grâce à leur division, la domination française. En faisant miroiter aux yeux des Berbères algériens, principalement des Kabyles, la perspective d'un Etat purement berbère, sans aucun mélange d'Arabes, on cherche à creuser entre les deux groupes islamiques le fossé profond qui les réduirait l'un et l'autre à l'impuissance.

Mais il est bien certain que ce qui a échoué si misérablement au Maroc ne saurait réussir en Algérie, car, au Maroc, les atouts de la France pour la réussite d'une telle politique étaient bien plus grands. Entre l'immense bloc berbère qui peuple les différents Atlas et la population arabe des plaines et des côtes, il n'y avait presqu'aucun mélange ; au contraire, une hostilité traditionnelle que rien n'était venu calmer. C'est pourquoi la politique inaugurée dès les premiers temps du proconsulat de Noguès, consistant à dresser les Berbères contre les Arabes, n'était point tellement sotte ; elle faillit réussir lorsque les Français purent détrôner le sultan sans amener aucune réaction chez les Berbères, sinon les applaudissements de leur principal représentant, le Glaoui, pacha de Marrakech.

Or, malgré cela, les Berbères marocains ne tardèrent pas à comprendre que leur ennemi c'était leur maître, et que leur maître, pour l'instant, c'était le Français ; alors les tribus du Moyen-Atlas descendirent à Oued Zem pour y faire un massacre de Français et l'état-major français en tira immédiatement la conséquence en conseillant au gouvernement de rappeler le sultan exilé et de donner l'indépendance aux Marocains, seul moyen d'éviter le soulèvement de la masse berbère auquel les militaires français savaient qu'ils ne pourraient faire face. Le Glaoui lui-même dut donner le signal de l'union berbéro-arabe en abandonnant Bou Arafa et en proclamant son allégeance au souverain légitime.

Mais alors, comment ce qui a échoué au Maroc pourrait-il réussir en Algérie ? En Algérie, les conditions de vie des Kabyles et des Arabes tendent à se ressembler ; ils travaillent de plus en plus côte à côte. Depuis quelque trois quarts de siècle, les Berbères de Kabylie viennent se mêler aux Arabes de la Mitidja comme travailleurs agricoles saisonniers, et depuis presque un demi-siècle, Arabes et Berbères se mêlent également sur les chantiers, dans les usines ou dans les universités de la métropole. En outre, même avant ce mélange, il n'y avait point d'hostilité du Berbère à l'égard de l'Arabe que l'on trouvait au Maroc pour la bonne raison qu'il n'y eut jamais dans les plaines arabisées de l'Algérie un maghzen capable d'envoyer lever l'impôt dans les montagnes.

Mais, par-dessus tout, il y a le fait de la guerre, de la guerre présente.

Plus que l'absence de motifs d'hostilité, plus que la fréquence du travail en commun, il y a entre les Berbères d'une part, Chleuhs de l'Aurès ou Kabyles de Grande et de Petite Kabylie, et les Arabes d'autre part, une *fraternité d'armes*. Rien ne lie plus que le combat en commun, rien n'unit plus les cœurs que de courir les mêmes risques. Or, aujourd'hui, Arabes et Berbères d'Algérie se battent contre les Français dans une union totale. Il n'y a point une armée kabyle et une armée arabe ; il n'y a point des maquis berbères et des maquis arabes ; une seule armée, un seul maquis, un seul commandement, celui de l'Armée de Libération Nationale.

S'imaginer qu'on va rompre une solidarité aussi solidement forgée en agitant le miroir à alouettes d'Etats distincts pour chacun des groupes combattant, est une pensée qui ne peut naître que chez le plus irréaliste des intellectuels.

Abandonnez donc, Messieurs, de vains espoirs ! Abandonnez tous vos projets de partage de l'Algérie ! Et occupez-vous des choses sérieuses ! Des choses possibles ! En tenant compte des faits.

Le fait est que les Européens ne sont en Algérie qu'une faible minorité : un sur dix. Dès lors, si elle tient absolument à avoir un statut spécial, une aussi faible minorité ne peut avoir qu'un statut de minorité, c'est-à-dire un statut qui lui garantisse le libre usage de sa langue et la libre pratique de sa religion. C'est tout. Et c'est à la rédaction d'un tel statut que vous feriez mieux de vous atteler dès maintenant.

COMPLEMENT SUR LA SITUATION MILITAIRE DU F.L.N.

Comme complément à ce que nous disions le mois dernier de l'échec du plan Challe, citons ce fragment d'une dépêche de l'agence américaine *Associated Press* datée d'Alger, 26 février :

> *Des groupes de combat rebelles puissamment armés sont réapparus dans certaines parties de l'Algérie.*
>
> *Durant les dernières semaines, des communiqués de l'armée française ont signalé des accrochages avec des bandes rebelles de l'importance d'une compagnie : cent hommes et plus.*
>
> *L'armement récemment capturé par les Français comprenait un certain nombre de mitrailleuses lourdes, de bazookas et un canon de 20 millimètres...*

Ainsi, malgré les « nettoyages », de fortes unités armées tiennent toujours la campagne, et, malgré les barrages des frontières, elles continuent à être ravitaillées en armes, mêmes lourdes, et en munitions.

LE PROBLEME DE L'ESPAGNE

Cela ne suffisait pas que l'Amérique ait des bases en Espagne ; voici maintenant que l'Allemagne veut en avoir aussi ! De plus en plus l'Espagne tend ainsi à devenir la place d'armes du « monde libre ». Nous en comprenons bien les causes. Les causes géographiques. L'Espagne, à la fois, fait partie et ne fait pas partie de l'Europe ; d'où l'intérêt qu'elle présente pour la défense de l'Europe. Reléguée tout là-bas, à l'extrémité sud-ouest, séparée du continent européen par la barrière des Pyrénées, cependant qu'elle communique facilement avec l'Afrique, elle est évidemment l'emplacement rêvé pour devenir la principale plate-forme des forces nucléaires européennes et éventuellement le réduit de la défense européenne en cas d'invasion. De toute l'Europe, y compris l'Angleterre, c'est l'Espagne qui est le plus à l'abri d'une attaque surprise, ou, plus exac-

tement, c'est elle qui dispose du plus de temps, à partir du moment où une attaque est annoncée, pour s'en protéger et y riposter.

N'empêche que confier sous quelque forme que ce soit, la défense d'un monde dit libre à un Etat fasciste est, non seulement un déshonneur, mais une absurdité.

Quelle est donc la solution ?

Elle est simple. Mais elle est exactement le contre-pied de celle adoptée jusqu'ici par des états-majors et des politiciens paresseux, à la seule recherche de la facilité.

Au lieu de quémander à Franco des bases et de le gonfler, en échange de dollars qui lui permettent de perpétuer son régime d'horreur et de sang, il faut reprendre ce que l'on avait esquissé — très timidement — au lendemain de la chute de Hitler : boycotter vigoureusement l'Espagne, la boycotter sous toutes les formes (1), mettre l'Etat franquiste au ban de l'Europe et de l'Amérique, politiquement et économiquement ; ce qui aurait pour conséquence d'y faire s'écrouler rapidement la dictature et la faire remplacer par un régime plus acceptable pour un monde qui se dit « libre ».

Alors, mais alors seulement, les nations du pacte atlantique pourront y installer toutes les bases qu'elles voudront sans déshonneur et sans danger. Les nécessités militaires et les nécessités morales de la défense, pourront, à ce moment seulement, être satisfaites les unes et les autres.

Robert LOUZON.

P.S. — Dans la « R.P. » de janvier, Leroy nous en apprend de belles : « La révolte des peuples colonisés est en grande partie le fruit du travail de Moscou » ; « c'est l'Agit-Prop, c'est l'Institut des peuples orientaux qui a fourni tous ces hommes de couleur qui sont envoyés... faire l'agitation et la propagande pour empêcher le développement rationnel des sociétés capitalistes ».

Vite, que Leroy éclaire notre lanterne ! Qu'il nous dire quels sont ces hommes. Sans doute Gandhi, qui, le premier, a levé victorieusement le drapeau de l'indépendance, était-il un agent de l'Agit-Prop ? Sans doute Bourguiba qui a débarrassé la Tunisie de la domination française a-t-il été formé à l'Institut des peuples orientaux ? Sans doute le sultan Mohammed V autour duquel s'est cristallisé la lutte du Maroc pour l'indépendance est-il communiste ? Ainsi, bien entendu, que Ferhat Abbas, Ben Bella, etc., sans oublier, naturellement, Nasser ?

Non vraiment ! vouloir réduire cet immense mouvement de libération qui secoue depuis quinze ans toute l'Asie et toute l'Afrique à une conspiration du Kremlin, c'est se foutre du monde ! Non pas, certes, qu'il n'y ait point d'agents communistes dans les mouvements coloniaux et que, dans quelques cas exceptionnels, lorsque les circonstances étaient particulièrement favorables, comme ce fut le cas du Tonkin, ces agents ne sont pas parvenus à prendre la direction, mais est-ce qu'il n'en est pas de même dans tous les mouvements, fussent-ils exclusivement métropolitains ? Est-ce que Leroy aurait la prétention de réduire le mouvement ouvrier européen à une simple conspiration communiste, pour la raison qu'il y a des agents communistes à peu près dans tous les syndicats et qu'un nombre considérable de ceux-ci (beaucoup plus que de mouvements coloniaux) sont entièrement sous la coupe des communistes ?

Cette histoire du mouvement de libération des peuples coloniaux, produit d'une conspiration communiste, c'est tout juste un paravent destiné à cacher la mauvaise conscience de ceux qui, au fond de leur cœur, ont le mépris des peuples « de couleur » et tiennent à les maintenir dans leur condition de colonisés, afin d'assurer le « développement rationnel des sociétés capitalistes », mais... ne veulent pas l'avouer. — R. L.

(1) Alors qu'en fait c'est aujourd'hui l'Espagne qui boycotte les nations libres qui ne lui plaisent pas. La Norvège s'était opposée à l'entrée de Franco à l'organisation du pacte atlantique, l'Espagne a riposté en modifiant le taux de change officiel de la couronne norvégienne, afin de rendre impossibles les importations norvégiennes en Espagne (composées surtout de poissons).

Suède

A PROPOS DU BOYCOTT DES PRODUITS SUD-AFRICAINS

Le congrès de la C.I.S.L. a décidé l'organisation du boycott international des marchandises en provenance de l'Union sud-africaine, comme mesure de protestation du mouvement ouvrier international démocratique contre la politique raciste de ce pays.

Il existe en Suède un courant d'opinion très puissant contre la politique des dirigeants sud-africains. Cette opinion se manifeste non seulement dans les milieux ouvriers mais aussi dans les milieux libéraux où la réaction contre l' « apartheid » pratiquée en Afrique du Sud est vive.

Cependant, la décision de la C.I.S.L. a provoqué un visible embarras dans les milieux dirigeants du mouvement ouvrier socialiste. Pendant plusieurs semaines, la centrale syndicale socialiste (L.O.) s'efforça par tous les moyens d'escamoter le problème. En fin de compte, aucune issue ne put être trouvée : les confédérations scandinaves se voyaient dans l'obligation de se rallier à l'action internationale.

« Aftonbladet », le quotidien socialo-syndicaliste de Stockholm, déclara que la centrale syndicale suédoise (L.O.) se trouvait dans une « situation tragique » quand elle accepta de se joindre à l'action de la C.I.S.L. Cette situation correspond au simple fait que le président de la L.O., Arne Gejer, est en même temps président de la C.I.S.L, et qu'il ne peut se hasarder à saboter une décision de l'Internationale, même s'il la considère avec antipathie parce qu'il n'aime pas l'action directe — et qu'il l'aime encore moins quand elle peut léser l'économie nationale. Les intérêts économiques nationaux se situent pour lui au-dessus de la solidarité internationale envers les races opprimées.

« Aftonbladet » va plus loin encore : il déclare franchement que l'action en question doit demeurer un cas isolé ; il faut espérer, déclare le quotidien socialiste, qu'à l'avenir ce type d'intervention ne se reproduira pas.

La S.A.C. syndicaliste libertaire appuie naturellement l'idée de boycott contre les négriers sud-africains, et elle participera activement à l'action. Elle rejette les objections de la L.O. et des socialistes, lesquels par exemple tirent argument du fait que les exportations suédoises vers l'Afrique du Sud sont supérieures aux importations de produits sud-africains en Suède. Une campagne de solidarité internationale, déclare la S.A.C., ne relève pas du domaine commercial. Il n'est pas question d'argent mais de valeurs morales.

« Arbetaren », l'organe de la S.A.C., signale cependant que la limitation du boycott à deux mois n'est pas heureuse. Une action internationale de boycott nécessite davantage de temps pour se développer et devenir efficace. Ce journal examine encore divers aspects du projet du point de vue pratique et les considère parfois satisfaisants, mais il le fait dans un esprit d'entière solidarité et de participation effective à l'action. La S.A.C. mobilisera ses forces pour assurer le triomphe du boycott, malgré l'indifférence de la L.O. suédoise dont l'attitude ne permet guère d'illusions sur l'esprit de solidarité qui règne à la C.I.S.L.

LA PERSONNALITÉ DU MILITANT OUVRIER FRANÇAIS
dans la seconde moitié du XIXe siècle

Le rapport dont nous publions ici le début a été présenté à un Colloque (1) de l'Institut d'Histoire Sociale le 14 février 1960. Les lecteurs provinciaux de la R. P. sont invités à envoyer à Jean Maitron (117 bis, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie - Seine) les réflexions et critiques que suscite en eux la lecture de ce rapport en partant toujours d'exemples précis, sur : a) les militants de la seconde moitié du XIXe siècle ; b) ceux du XXe siècle. Nos lecteurs parisiens seront prochainement conviés à une assemblée du Cercle Zimmerwald où un débat sera organisé sur le sujet traité. Il leur est demandé de préparer, en partant d'exemples précis, des notes résumant leurs interventions, notes qu'ils laisseraient ensuite à Jean Maitron.

Il est courant aujourd'hui d'employer l'expression « militant ouvrier » et cela tient à l'importance croissante prise, au XIXe siècle, par les ouvriers dans nombre de nations. Souligner le rôle des militants ouvriers c'est constater leur importance non anecdotique mais historique (Edouard Dolléans). Sans doute convient-il d'éviter deux écueils : le premier consisterait à mettre l'accent sur le militant comme tel alors qu'il est inséparable de la classe à laquelle il appartient. Il consisterait à faire du militant le « deus ex machina » de l'histoire ouvrière comme certains le firent un temps des généraux et des rois pour l'histoire militaire et nationale. Or que serait un général sans l'armée, un roi sans le peuple ? Ajoutons : que serait un militant sans les travailleurs qu'il souhaite servir ? Le militant fait songer à Antée. De même que celui-ci prenait force au contact de la terre, de même le militant puise la sienne auprès des travailleurs. Il est, dans une certaine mesure, l'expression de son groupe, il est etnraîné autant qu'il entraîne... Il est cependant juste de dire, si l'on veut éviter le second écueil, que la classe, le parti, le groupe ne sont pas tout et que l'individu compte en histoire. S'il ne peut que difficilement en changer le cours, du moins peut-il l'infléchir, l'accélérer ou le retarder.

Mais cette étude du militant, pour attachante qu'elle soit, se révèle malaisée. Sauf exception le militant n'apparaît qu'un instant sur la scène de l'histoire. Plus exactement on ne l'aperçoit qu'un instant. Parfois même, dans la nuit qui l'entoure, il ne se distingue pas. Qui parlera alors de ces centaines de milliers d'acteurs qui, en un demi-siècle, ont, dans une grande mesure, fait l'histoire de notre pays ? Cependant le militant peut se détacher et retenir l'attention un jour, une semaine, un mois, quelques années au plus, avant de s'évanouir à nouveau dans la masse anonyme. Un événement l'a mis en lumière : direction d'une grève, rédaction d'une brochure... L'histoire retient son nom. D'ouvrage en ouvrage les historiens se le transmettent, lié pour toujours à l'événement qui attira l'attention. Mais que sait-on finalement de lui ? Que sait-on du cordonnier Zael Efrahem sinon qu'il est l'auteur d'une brochure intitulée *De l'association des ouvriers de tous les corps de l'Etat*, brochure de quelques pages mais si remarquable par sa claire vision des solutions — syndicalisme et coopération — à apporter à la question sociale que certains mirent en doute qu'Efrahem en fût l'auteur. De tels militants aussi il sera bien difficile de parler. Le cas existe enfin de ceux qui ont laissé trace profonde et durable. On croit alors les connaître et pourtant il est à peine moins difficile pour l'historien d'en distinguer les traits essentiels. C'est que le militant, d'humble origine le plus souvent, n'a pas d'arbre généalogique. Prisonnier de l'action quotidienne, il n'a pas tenu de journal et l'organisation même qui fut sienne a laissé de pauvres archives... quand elle en a laissé. Ce n'est pas l'article nécrologique qui lui a été consacvé — panégyrique le plus souvent, détraction quelquefois — qui nous apprendra beaucoup et l'iconographie ne nous aidera que très rarement à reconstituer ses traits. Un rapport a été présenté sur le problème des sources et nous nous bornerons à noter combien il est difficile pour l'historien d'évoquer un individu dont il ne sait le plus souvent que peu de choses alors que certains aspects de l'être sont irréductibles et inconnaissables à autrui et parfois à l'être même.

Abandonnons donc l'espoir de dégager la personnalité des militants du rang, de ce que nous pourrions appeler, sans nuance péjorative nous le précisons, la piétaille militante, et prenons pour modèles de cette étude les militants non occasionnels mais permanents, ceux dont on peut dire qu'ils sont les cadres du mouvement.

Compte tenu de la modestie avec laquelle nous sommes contraints d'aborder cet essai, c'est beaucoup moins à résoudre des problèmes qu'à les poser que nous nous sommes attachés.

***

Avant de chercher à esquisser un portrait il importe de s'entendre sur le modèle. Aussi tenterons-nous d'abord de définir ce qu'est un militant ouvrier. Le *Dictionnaire historique de la langue française* publié par l'Académie en 1878 indique que l'ouvrier est « celui, celle qui travaille habituellement de la main, et qui fait quelque ouvrage pour gagner sa vie » et le *Littré* définit de façon analogue l'ouvrier : « celui, celle qui travaille de la main pour différents métiers ». De telles formules s'appliquent à un grand nombre de personnes œuvrant de façon fort différente et nous semblent trop larges. Nous distinguerons notamment artisan ou travailleur libre et salarié et nous réserverons le terme « ouvrier » à celui qui œuvre certes de ses mains mais qui est contraint d'aliéner sa force de travail et perçoit un salaire. Varlin disait déjà à la Conférence de Londres de 1865 : « est travailleur ouvrier quiconque est salarié et soumis aux risques du manque de travail ». Pour être plus précis encore et exclure employés et intellectuels qui, eux aussi peuvent être salariés, qui, en tout état de cause, aliènent leur force de travail, force manuelle ou force intellectuelle, nous proposerons finalement : est dit ouvrier celui qui œuvre de ses mains, vend sa force de travail, perçoit un salaire et produit ce que Marx a appelé de la plus value. Il semble d'ailleurs — mais nous ne nous étendrons pas car nous quittons la période qui nous intéresse, le XIXe siècle — que le mot « ouvrier » entre de nos jours en concurrence avec le mot « travailleur » et ceci par suite de

(1) A ce colloque, présidé par Ernest Labrousse, le thème général était : « Le militant ouvrier français dans la deuxième moitié du XIXe siècle ». Les travaux paraîtront, courant 1960, dans un numéro spécial de « l'Actualité de l'Histoire ». Leur sommaire est le suivant :

— Etat provisoire des travaux universitaires inédits, rédigés depuis 1945 et consacrés à l'étude du mouvement ouvrier en France de 1815 à 1914 (rapporteur : Mme Michèle Perrot).

— Le problème des sources dans l'étude du militant ouvrier (rapporteur : Mme Michèle Perrot).

— Les ouvriers de la métallurgie parisienne : l'usine ail et Grenelle de 1848 à 1871 (rapporteur : Mme Jeanne Gaillard).

— ontribution au portrait du militant guediste dans les dix dernières années du XIXe siècle (rapporteur : M. laude Willard).

— La personnalité du militant ouvrier français (rapporteur : M. Jean Maitron).

la diminution relative dans les usines de ceux qui répondent à la définition que nous venons de poser.

Tentons de définir maintenant le militant. Etymologiquement « militer » c'est « faire la guerre » et F. Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes au IXe au XVe siècle*, donne l'exemple suivant : « le peuple fort chargé de debtes recusoit militer ». Si le verbe « militer » existe dès cette époque, le nom « militant » n'apparaît pas et c'est l'adjectif qui est employé et uniquement dans un sens religieux : « l'Eglise militante, les fidèles qui ont à lutter sur la terre (par opposition à l'Eglise triomphante, les bienheureux » (*Dictionnaire général de la langue française*, Hartzfeld, Darmesteter, Thomas).

Aujourd'hui, le nom a fait fortune. Le militant est certes celui qui fait la guerre, mais disons, reprenant la formule de Gustave Hervé, la guerre sociale, et il est d'un usage si courant qu'il est devenu fréquemment, par application d'une des lois les plus vigoureuses du langage — celle du moindre effort — synonyme de « militant ouvrier » ou de « militant du mouvement ouvrier ».

Précisons donc ce que nous entendons par mouvement ouvrier. Il se caractérise avant tout, selon nous, par ses fins. Il ne saurait suffire en effet qu'un mouvement disposât d'une base ouvrière plus ou moins large — et sans parler de certains mouvements fascistes étrangers, ce fut le cas du boulangisme en France — pour qu'un tel mouvement soit reconnu comme mouvement ouvrier. Aussi considérons-nous que seul doit être appelé mouvement ouvrier celui qui s'est fixé pour tâche de résoudre, dans le sens de la justice sociale et de la liberté, les problèmes posés par la révolution industrielle du XIXe siècle et en particulier celui, essentiel, de la contradiction entre une production devenue collective et une appropriation demeurée individuelle...

Nous voudrions insister maintenant sur le sens de l'expression « militant ouvrier ». La personne ainsi désignée est certes un militant lui-même ouvrier, au sens que nous avons donné plus haut à ce terme, le militant syndical type, le relieur Varlin, le cordonnier Griffuelhes, le chaudronnier Merrheim. Mais cette expression est également d'une acception plus étendue et désigne celui — manuel ou intellectuel — qui, dans un domaine ou dans un autre et sous quelque forme que ce soit, lutte pour défendre les ouvriers. Et il nous sera impossible d'ignorer au cours de nos débats un Pelloutier ou un Pouget qui ne furent pas des manuels au sens étroit du terme mais qui demeurent cependant comme les prototypes de l'homme ou des hommes que nous cherchons à définir.

Allons plus loin encore. Le syndicat est certes le lieu de rencontre idéal pour militants ouvriers et l'adhésion au syndicat, lorsqu'elle est facultative, constitue très souvent le premier acte militant d'un travailleur. Cependant n'oublions pas que certains dont la vie fut tout entière consacrée aux luttes ouvrières estimèrent que ce type d'organisation n'est qu'une école primaire et que le parti est seul capable de résoudre, par des réformes ou par la révolution — ou par les deux à la fois — la question sociale. Et nous pensons certes à Jules Guesde mais aussi à Blanqui et à bien d'autres. Qui refusera à ces hommes, politiques avant tout, le titre de militant du mouvement ouvrier ? Et après tout n'est-ce pas Varlin qui écrivait à Aubry le 8 mars 1870 : « Nous ne pouvons rien faire comme réforme sociale, si le vieil Etat politique n'est pas anéanti » et qui reconnaissait ainsi la primauté de la lutte politique ?

Il est d'ailleurs souvent difficile de distinguer entre ceux qui furent simultanément ou successivement militants syndicalistes, coopérateurs, socialistes, anarchistes. Accorderons-nous le titre de militants du mouvement ouvrier à ceux-là seulement dont l'activité dominante fut syndicale ? Cela serait peut-être possible après la Commune, lorsque les mouvements se différencient et surtout pour les leaders qui s'adonnent à tel mode d'action plutôt qu'à tel autre. Pas toujours d'ailleurs et il est bien difficile de dire quelle fut par exemple la dominante d'un Fournière... Quoi qu'il en soit il est exclu, dans la plupart des cas, de prétendre dire, avant 1871, si l'activité d'un militant fut plus syndicale que coopérative ou politique. Et Varlin est là pour justifier notre affirmation.

Admettons donc que peut être dit militant du mouvement ouvrier celui qui, syndicaliste certes, eut, dans son activité, une dominante coopérative ou politique et nous posons une dernière question : la durée de l'action, son intensité, son efficacité interviennent-elles lorsqu'il s'agit de dire si un homme ou une femme est ou non militant ? Nous avons indiqué que le militant est celui qui participe aux luttes sociales, qui combat, qui agit. De même que l'homme qui fait la guerre — à quelque poste que ce soit — peut et doit être appelé soldat, de même celui qui prend part au mouvement ouvrier, à quelque poste que ce soit, peut et doit être appelé militant. Qu'il paye sa cotisation, colle une affiche, vende un journal ou participe à une tombola gréviste, qu'il rime *l'Internationale* ou qu'il meure à Fourmies, le militant est là qui agit : il rayonne par l'exemple (Edouard Dolléans). Sans doute est-il tentant d'établir une hiérarchie allant par exemple du cotisant au leader en passant par tous ceux qui détiennent une responsabilité plus ou moins grande, mais ce serait, en quelque sorte, fonctionnariser le militant, lui donner à gravir les échelons d'une carrière et rien n'est plus éloigné, à notre avis, de l'esprit militant, esprit de sacrifice, même lorsque ce sacrifice est léger et se borne à l'abandon d'un peu d'argent ou de quelque loisir. Et l'inorganisé ? Peut-il être, à l'occasion, qualifié de militant ? Oui sans doute et celui qui, sans appartenir à une organisation, participe à un piquet de grève, prend part aux côtés de ses camarades au combat social, est un militant. Nous dirons plus : l'initiative purement individuelle de certains anarchistes, quand elle s'insère dans la lutte sociale telle que nous l'avons définie ,est aussi action militante. Contentons-nous seulement de noter que l'on conçoit difficilement un inorganisé le demeurant et que le franc-tireur Vallès, combattant sans numéro à son képi, ne put faire autrement, le moment venu, que de s'agréger à une équipe.

Concluons — provisoirement du moins — en cherchant à donner de notre militant ouvrier une définition à la fois souple, et dans la mesure du possible, en excluant l'équivoque. En conformité avec tout ce que nous avons énoncé plus haut nous appellerons militants ouvriers ou militants du mouvement ouvrier — il y a, pour nous, synonymie — tous ceux, et toutes celles, qui, manuels ou intellectuels, théoriciens ou hommes d'action, ou les deux à la fois, ont exercé une action, importante ou non, en vue de résoudre, par des réformes ou par la révolution, ou par les deux, dans le sens de la justice sociale et de la liberté, la contradiction posée dans toute son ampleur par le révolution industrielle, entre une production devenue collective et une appropriation demeurée individuelle.

***

Partant à la recherche du ou des militants, demandons-nous tout d'abord ce qui détermine chez un individu le besoin de militer, ce que nous appellerons la vocation militante. Et l'on songe aussitôt aux influences qu'exercent durant l'enfance et l'adolescence, les milieux familial, scolaire, professionnel.

Dans la plupart des cas les militants eurent pour parents des gens de condition modeste : le père d'Eugène Varlin était ouvrier agricole ; Griffuelhes bottier, Delesalle mécanicien, Jouhaux allumettier exercèrent la même profession que leur père ; les ancêtres de Pierre Monatte étaient forgerons depuis des générations. Certains militants, Delesalle ou Griffuelhes par exemple, firent allusion à leur jeunesse difficile. Toutefois de telles conditions de vie font naître aussi bien un besoin d'évasion qu'une aspiration à plus de justice et si l'adulte conserve souvent vivace le souvenir de ses jeunes années il n'en résulte pas qu'une jeunesse pauvre prédispose forcément à une vie militante. Tout au plus fournit-elle au militant une justification personnelle de son action.

Problème connexe : le fait pour un père d'être

ou de ne pas être militant détermine-t-il le comportement d'un fils ? Sur plusieurs milliers de dossiers de Communards, quelques dizaines nous présentent père et fils associés dans un même combat. Sans doute Charles Malato suivit-il son père en Nouvelle-Calédonie ; Léon Jouhaux était, dit-on, fils d'un fédéré, tambour dans un bataillon de la Commune. Ce sont là cas particuliers. Tout ce que nous savons du mouvement ouvrier nous conduit à penser que si un militant est fier de découvrir dans son ascendance, proche ou lointaine, ses lettres de noblesse, il ne semble pas que l'exemple paternel soit pour beaucoup dans la naissance de la vocation militante. Il se peut même qu'il la contrarie en raison du trouble qu'une telle vocation apporte souvent dans la vie

Le milieu scolaire n'influe pas davantage. Les enfants d'ouvriers, au XIX siècle, ne vont guère qu'à la communale et jusqu'à l'âge de dix ans environ. Quand Lefrançais nous dit qu'il a puisé ses convictions premières dans les notions d'histoire que lui donnait le directeur de l'école de Versailles, il s'agit d'une Ecole Normale et Lefrançais a dépassé l'âge où l'on ne songe guère qu'au jeu pour atteindre celui où s'éveillent déjà chez certains des préoccupations sociales. Il convient d'ailleurs de remarquer que même dans ce cas de fortes personnalités — et les militants qui nous occupent étaient pour la plupart des natures originales — n'épousent pas obligatoirement les idées reçues. L'exemple d'un Pelloutier athée, ancien élève d'une pension religieuse, est là pour l'attester. Au cours de l'enfance et de l'adolescence d'autres influences s'exercent d'ailleurs, plus importantes souvent que celles du milieu scolaire parce que non subies, mais librement reçues, voire sollicitées. Il s'agit de l'influence des lectures et des fréquentations. Nous avons sur ce point quelques témoignages. C'est Pierre Monatte qui a noté : vers treize ou quatorze ans, *Les Misérables* de Victor Hugo produisirent en moi le choc qui m'orienta vers le socialisme. Et Paul Delesalle nous a conté comment il sentit naître en lui l'esprit de révolte aux récits du communard Denis Villeval, oncle d'un de ses camarades d'école.

Les premiers contacts avec le milieu professionnel jouent un rôle plus important dans la formation militante. Après la satisfaction de recevoir sa première paye le jeune apprenti éprouve parfois le sentiment d'être exploité, condamné à vie aux misères déjà subies durant l'enfance. Il peut alors acquérir ce qu'on a appelé « conscience de classe » et qui est l'identification que l'on fait de son propre sort, de sa propre émancipation avec ceux du groupe économique auquel on appartient. Cette prise de conscience l'incite à l'organisation, à la lutte non individuelle mais collective contre l'ordre social jugé mauvais et, avant tout, contre son expression concrète, l'entreprise où l'on travaille, le « bagne », selon un mot qui revenait sans cesse dans la bouche du militant Paul Delesalle.

Bien que la constatation qui suit soit un truisme, il importe de souligner que tous les enfants nés en milieu ouvrier, que tous les apprentis ne sont pas devenus, il s'en faut, des militants, militants non occasionnels mais permanents comme nous l'avons dit. Si donc le milieu favorise l'éclosion de la vocation militante il ne saurait cependant la créer de toutes pièces et il n'agit que comme révélateur. Mais alors, aucune donnée extérieure ne suffisant à expliquer cette passion qui possède l'individu et très vite le conduit à dépasser ses propres problèmes et à se saisir du monde pour le remodeler selon ses vues, la vocation militante est avant tout l'expression d'un tempérament. Et c'est bien ainsi en effet que Maurice Pelliutier explique la nature profonde de son frère Fernand : il « devait hériter du tempérament combatif de ses ascendants et se dépenser — jusqu'à la mort — pour sa foi socialiste et révolutionnaire, comme ils s'étaient dépensés eux-mêmes sans compter pour leur foi politique ou religieuse ».

Ce tempérament missionnaire s'exercera dans des directions différentes — essentiellement religieuse ou sociale — selon le milieu dans lequel évolue l'enfant ou le jeune homme, selon les influences reçues, les conditions de travail jouant alors leur rôle dans l'orientation ouvrière de la vocation militante.

A cette étape de notre analyse et de nos reflexions et compte tenu des facteurs économiques dont le rôle est important mais non premier, le militant du mouvement ouvrier nous apparait donc avant tout comme un être que l'on pourrait appeler prédestiné.

***

Le militant s'est révélé à lui-même et aux autres. Voyons maintenant comment il apparait au triple point de vue physique, intellectuel et moral.

Encore que le militant de 48 portât parfois barbe fleuve et que le socialiste de 1900 arborât souvent feutre à larges bords et lavallière, on ne peut dire que le militant ouvrier présente au physique ou dans le vêtement un type particulier.

Au point de vue intellectuel nous envisagerons la question sous deux aspects : celui de l'intelligence et celui de la culture.

Un militant est-il intelligent, plus intelligent que la moyenne de ceux qui l'entourent ? Question délicate, l'intelligence étant notion mal définie.

La plupart des militants ouvriers du XIX[e] siècle ne passèrent que quelques années sur les bancs de l'école — Benoît Malon n'apprit à lire qu'à l'âge de vingt ans — et pourtant ils surent tenir une plume, ordonner un discours, composer une brochure. Autodidactes, ils accédèrent aux plus hautes fonctions professorales comme Eugène Fournière ou furent réputés philosophes de valeur comme Jean Grave et Benoît Malon.

Exceptions dira-t-on. Certes, mais si l'on prend connaissance des comptes rendus des procès de la Première Internationale ou des Congrès de cette association, on sera frappé par la valeur intellectuelle des militants parisiens groupés autour de Tolain puis de Varlin, des militants provinciaux comme Bastelica de Marseille, Ricard de Lyon ou Aubry de Rouen. On a l'embarras du choix au XIX[e] siècle pour trouver des preuves de cette intelligence des militants et je citerai comme dernier exemple un jugement rédigé pour ses chefs par le directeur de la prison de Clairvaux, jugement relatif à Pierre Martin, le petit bossu de Vienne, condamné à cinq ans de prison à la suite des manifestations du 1[er] mai 1890, qui est dit « très intelligent, d'une instruction très supérieure à celle que possèdent d'ordinaire les ouvriers des grandes villes ».

Intelligence abstraite d'intellectuels qui surent sinon résoudre — on ne peut dire qu'ils le soient encore aujourd'hui — du moins poser les problèmes du monde du travail dans une société industrialisée, mais aussi intelligence d'hommes d'action, intelligence d'un Varlin, cheville ouvrière de l'Internationale en France sous sa forme politique, syndicale et coopérative, d'un Fernand Pelloutier, bâtisseur de la Fédération des Bourses du Travail, intelligence « fulgurante » d'un Griffuelhes qui sut voir clair dans les conflits les plus complexes et dont Pierre Monatte a pu dire qu'il brilla avant tout par ses qualités de stratège des luttes sociales et son art de l'offensive.

En conclusion on peut affirmer que les militants dont nous parlons ici et dont la plupart sont d'authentiques ouvriers ont montré, dans l'ensemble, un niveau intellectuel supérieur à la moyenne. Cela s'explique avant tout par deux facteurs : le premier est que nous avons à faire aux cadres du mouvement et tous ceux que nous avons cités, sans exception, furent des dirigeants à un titre ou à un autre. Le second est que le monde ouvrier, par suite de l'existence d'un enseignement primaire supérieur ou secondaire démocratique, recéla, à cette époque, une élite intellectuelle qui nécessairement se retrouve dans le personnel militant.

Intelligence donc à la fois théorique et pratique des militants. Mais aussi culture qu'attestent l'édition de milliers de brochures, la création de bibliothèques, l'ouverture d'Universités populaires. L'attachement à Proudhon, beaucoup plus tard à Marx, ne fut pas seulement sentimental et on peut penser que le cas est singulier du cordonnier Edouard Roullier tenant sous son bras, comme un bréviaire ou un talisman, un Proudhon dont il n'a

pas coupé les pages. Certes tous les militants ne furent pas des liseurs et le cas Griffuelhes est bien connu. Nous savons de plus quels propos désabusés furent émis à la veille de la Grande Guerre. Toutefois, et dans l'ensemble, la remarque de Maxime Leroy : si Barrès tenait à son Larousse, Merrheim tenait au sien, souligne cette volonté de se cultiver qui se concrétisa, chez beaucoup, par la présence de cette planchette à livres tant réclamée par Pierre Monatte.

A quoi tient cette volonté ? Elle s'explique par un besoin d'efficience qui s'exerce en deux directions : vers le monde extérieur d'abord que l'on veut connaître pour mieux le transformer, vers soi-même ensuite car l'on professe souvent à cette époque que « la société nouvelle sera ce que seront ses artisans » ou encore que « la révolution dans les choses sera à la mesure de celle que les révolutionnaires auront faite en eux-mêmes » (F. Pelloutier).

Et c'est ce double souci qui fait de notre militant l'autodidacte cultivé que nous découvrons souvent.

***

Le militant est avant tout, avons-nous dit, un tempérament : il croit et il ose (E. Dolléans). Ces deux traits, indissociables, semblent en effet le caractériser.

Il croit, il « semble profondément convaincu de ses idées » note le directeur de Clairvaux déjà cité à propos de Pierre Martin. La conviction du militant résiste en effet aux épreuves : aux petitesses de l'existence, à la prison ; dans certains cas, elle lui permet d'affronter la mort ou de supporter, sans se laisser abattre, de longues années de bagne.

Quelle est la substance de cette foi ?

Elle se résume en scémas simples — d'aucuns diront simplistes mais tout schéma ne l'est-il pas quelque peu — variables d'ailleurs selon les idéologies mais qui, dans l'ensemble, peuvent se résumer ainsi : en finir avec l'exploitation capitaliste par des réformes ou par la révolution, promouvoir une société fraternelle où, dans la liberté, les producteurs disposeront des biens qu'ils ont produits ou de leur équivalent en attendant le jour où chacun consommera selon ses besoins.

Ce qui aiguillonne cette foi c'est la certitude du triomphe prochain de la « Sociale ». Nul échec ne tempère cet optimisme. Si les ouvriers entonnent en 1850 la chanson de Pierre Dupont :

C'est dans deux ans, deux ans à peine
Que le coq gaulois chantera

Eugène Pottier, traqué par les Versaillais, écrit à son tour en juin 1871 :

Groupons-nous et demain
L'Internationale sera le genre humain

Ce ne sont pas là des mots et, sous la III[e] République, les syndicalistes, quelle que soit leur origine, rêvent de lendemains épiques et victorieux. C'est en leur nom que Fernand Pelloutier affirmera dans le Manifeste du 1[er] mai 1896 : « Le jour — et il n'est pas éloigné — où le prolétariat aura constitué une gigantesque association, consciente de ses intérêts et du moyen d'en assurer le triomphe, ce jour-là, il n'y aura plus de capital, plus de misère, plus de classes, plus de haines. La Révolution sociale sera accomplie ! » Et Griffuelhes confirmera plus tard : un atelier de quelques travailleurs en grève « portait en lui la révolution ».

Cette croyance mystique dans le triomphe prochain de la classe ouvrière s'accompagnait, bien entendu, d'une propagande de tous les instants revêtant de multiples formes.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Aussi le militant se dépense-t-il sans compter : la parole et l'écrit, l'ouvrage doctrinal et les graffiti, le manifeste et le tract, le dessin et la caricature, le poème et la chanson — Flora Tristan a noté l'effet « extraordinaire et qui tient du magnétisme » exercé par le chant collectif sur les ouvriers réunis en masse — tout est bon qui lui permet d'extérioriser sa croyance, de répandre sa vérité. On reste confondu devant certaines manifestations de ce prosélytisme : traduction d'une brochure en trécorois et en vannetais pour atteindre les paysans bretons, offre d'un accouchement dans le périmètre de Paris, lot d'une tombola destinée à renflouer la caisse d'un journal de propagande... Action ouvrière aux multiples expressions mais dont certaines furent discutées du point de vue de l'efficacité sans doute, mais aussi du point de vue moral. Permanent problème des moyens et de la fin. La pratique du sabotage défendue par l'ouvrier consciencieux qu'était Paul Delesalle dans un rapport adopté à l'unanimité au Congrès corporatif de Toulouse, septembre 1897, l'usage de la « chaussette à clous » à l'égard des non-grévistes, l'emploi de bombes, la reprise individuelle, l'illégalisme — tout est bon pour nous qui n'est pas la légalité, écrivait un militant en septembre 1880 — ces méthodes d'action, qu'on ne saurait assimiler d'ailleurs mais qui ont pour trait commun l'emploi de la violence et le refus de certaines normes morales non toujours spécifiquement bourgeoises, ces méthodes furent discutées, parfois rejetées comme avilissantes et de ce fait nuisibles à l'émancipation ouvrière. Préoccupation morale qui n'est pas pour étonner chez des hommes qui ont le souci de la promotion ouvrière au sens noble de l'expression et qui pourraient se définir avec Fernand Pelloutier (*Lettre aux Anarchistes*) : purs de toute ambition, prodigues de leurs forces, prêts à payer de leurs personnes sur tous les champs de bataille et, après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprenant, impassibles, la besogne syndicale, obscure mais féconde.

Une de leurs qualités, et non la moindre, est de pratiquer ce que Albert Thierry nommait « le refus de parvenir » qui n'est pas le refus d'agir et de vivre mais le refus d'agir et de vivre « aux fins de soi ». Un bel exemple, peut-être même trop absolu, est donné par Ludovic Ménard, fendeur d'ardoises de Trélazé (cf. F. Lebrun, *L'Actualité de l'Histoire*, octobre-décembre 1959), qui fut l'artisan intelligent, tenace et désintéressé d'un syndicalisme qui transforma la condition ouvrière dans la profession. Ludovic Ménard refusa aussi bien le poste de directeur de carrière que lui offrit la Société ardoisière que la décoration proposée par le Préfet et que les importantes responsabilités syndicales que Jouhaux lui demandait d'assumer au bureau de la C.G.T.

Ce refus de parvenir implique le courage qui n'est pas en soi une vertu mais qui le devient lorsque les fins sont altruistes et c'est bien le cas pour celles poursuivies par les militants ouvriers.

Ce courage devant la vie, dans le combat quotidien, cette énergie morale déployée face à l'adversaire et, de façon plus méritoire encore, face aux critiques mesquines, malveillantes, haineuses même parfois de ceux qui auraient dû vous seconder, s'élève d'un degré encore lorsque le militant vaincu doit sacrifier sa vie. Qu'il s'agisse de Babeuf, de celui qui « pour la première fois, fit du socialisme une réalité politique » (G. Lefebvre), ou des Ferré, des Tony Moilin, des Varlin, morts illustres de la Commune, tous eurent le sens de la vraie grandeur et leur mort est un acte militant exemplaire. Mais il est encore de plus probants exemples. Il s'agit en effet non du courage de quelques jours ou de quelques heures pour affronter la mort mais de l'énergie morale de ceux qui surent, des années durant, ne pas demander grâce et résister à la lente dégradation du bagne. Courage de la relieuse Nathalie Le Mel, camarade de lutte de Varlin, qui écrit en 1873 au Préfet de la Charente-Inférieure à propos d'un recours en grâce que des amies ont envoyé en sa faveur : « Je déclare formellement que non seulement je n'en ai pas fait mais que je désavoue celui qui serait fait à mon insu ainsi que tous ceux qui pourraient être faits dans l'avenir. » Et Nathalie Le Mel ne reviendra de Nouvelle-Calédonie que six ans plus tard, en 1879. Courage du cordonnier Alexis Trinquet, membre de la Commune, dont un rapport sans date, fin 1878 vraisemblablement, indique que, déclassé et mis aux impotents à l'île Nou, il « a refusé de former un recours en grâce ». Le jour même de l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République, le 30 janvier 1879, Trinquet se décidait enfin à rédiger semblable re-

cours mais il le faisait dans une longue lettre à Jules Grévy, lettre dont voici quelques extraits. Cette démarche, explique-t-il tout d'abord, « n'aurait jamais été et à aucun prix faite sous le pouvoir de votre prédécesseur ». Il ne se la permet que parce que la République est « sauvée des mains réactionnaires ». Et Trinquet évoque ses combats militants. Tout jeune — il avait 16 ans — il fit ses premières armes sur les barricades de 1851 ; vingt ans plus tard il s'est de nouveau battu pour défendre « la République naissante menacée dans son berceau par l'assemblée réactionnaire de Bordeaux » et tenter de « renverser la coalition royaliste et cléricale ». Condamné non à mort mais « à une peine cent fois plus horrible : le bagne », il dit à Jules Grévy : « Ah ! monsieur le Président, si vous saviez ce que l'on souffre au bagne, si vous connaissiez la torture morale qui tue lentement dans ce milieu infâme, la promiscuité affreuse à laquelle vous ne pouvez échapper, les insultes, les menaces, la faim, la plus grande misère : voilà le sort que je subis depuis huit ans. » Et Trinquet, après avoir demandé que sa peine soit commuée en bannissement pour « mourir en paix sur une terre étrangère près de la France bien-aimée », conclut ainsi : « Exténué, brisé de fatigues et de privations, couché sur un lit d'hôpital depuis sept mois, j'ose espérer, monsieur le Président, que vous daignerez accueillir la demande d'un homme qui a tant souffert et qui n'a cessé d'être républicain ». Jules Grévy, pour républicain qu'il fût, prit son temps. Et si Trinquet revint en France, ce fut plus d'une année après l'envoi de cette lettre. Avant de disparaître le militant servit encore une fois le mouvement ouvrier en posant, avec succès, sa candidature de conseiller municipal dans le 20e arrondissement puis, le 12 avril 1882, à 46 ans, il mourut tué par le bagne, aussi sûrement mais avec plus de raffinement que par les fusils versaillais.

Autre exemple, celui d'un ami de Trinquet, un obscur, le franc-maçon et coopérateur François Laloge, marié, père de deux enfants dont l'un répondait au prénom de Spartacus. Condamné de 1851 qui, en 1872, à 48 ans, se vit infliger 10 ans de travaux publics et 3.000 francs d'amende pour avoir, durant la Commune, géré le bureau de l'instruction publique de la mairie du 20e arrondissement et agi contre les écoles congréganistes. Lui aussi se refusa à tout recours en grâce. J'ai retrouvé une dizaine de lettres, s'échelonnant de 1873 à 1876, écrites par lui à sa femme et à son fils aîné. Voici quelques extraits de cette correspondance avec ce dernier :

22 octobre 1875.

« Si un de tes camarades te donne un soufflet, rends-le lui sur le champ. Mais s'il te trompe ou te vole n'emploie jamais ce moyen pour te venger. Mieux vaut être dupé que de tromper les autres, mieux vaut être la victime de dix vols que d'en commettre un seul. »

Et encore :

« Tu ne saurais croire, à ton âge, quelle satisfaction on éprouve à cinquante ans, même au bagne, de pouvoir se dire : j'ai pu commettre quelques peccadilles, me tromper quelquefois, mais je n'ai jamais failli à l'honneur [...]. C'est à peu près là tout le patrimoine de ton père, et il ne se trouve pas le plus mal partagé » (1).

Dans une lettre écrite en juin 1876, Laloge, envisageant l'amnistie, la considère comme « un acte non de clémence mais de justice ». Le déporté, qui mourut en Nouvelle-Calédonie, ne devait jamais en connaître les joies.

Je citerai, pour finir, encore une lettre de bagnard, celle d'un anarchiste, de l'ouvrier menuisier Théodule Meunier, « laborieux et sobre », comme l'indique un rapport de police, et qui, déporté en 1894 à Cayenne, mourut là-bas treize années plus tard. Un an avant sa fin, évoquant les souffrances subies, il écrivait, paraphrasant Rodrigue, sans le savoir sans doute : « Je ne regrette rien. Je n'ai fait que ce que je devais faire. Ce serait à recommencer, je ferais la même chose. »

Si j'ai insisté, trop peut-être, sur ces écrits, c'est que rien ne les destinait à la publication et qu'on ne peut en conséquence prétendre qu'ils ont été rédigés avec le souci de poser pour la postérité ; de ce fait ils me semblent refléter vraiment des consciences militantes — je ne dis pas les consciences de tous les militants. Et je pense répondre ainsi à un reproche d'hagiographie qui me fut adressé à propos de ma « Vie de Delesalle ». Nullement convaincu de la justesse de cette critique, je demeure persuadé que l'esprit de sacrifice mis au service de la justice sociale et de la liberté se trouve au XIXe siècle incarné en premier lieu par un certain nombre de militants du mouvement ouvrier.

Je serai d'ailleurs le premier à descendre des sommets et à rechercher, à côté des grandeurs du militant, quelles en ont été les faiblesses.

Le militant est un croyant, avons-nous dit. Mais ce croyant qui a trop souvent la vérité et non sa vérité, éprouve un sentiment de supériorité à l'égard de ceux qui ne sont pas de son avis, donc qui n'ont pas compris. Il est exprimé par l'anarchiste Jean Grave déclarant en 1911 : « C'est une jouissance accessible à très peu de pouvoir se dire que l'on a raison contre tous, c'est là où l'on se sent vraiment supérieur aux petitesses, aux vilenies qui font la joie du vulgaire. » Et aussi par le syndicaliste Raymond Lefebvre lorsqu'il évoque ses souvenirs de résistant à la guerre — la première guerre mondiale — avec le petit groupe de la *Vie Ouvrière* de Pierre Monatte (cf. préface de *L'Eponge de Vinaigre*) : « Un orgueil sombre nous restait. L'orgueil de la fidélité à la foi, l'orgueil de résister au déferlement de la sottise, sous laquelle, Romain Rolland excepté, les fronts les plus puissants s'étaient vautrés. » Cette satisfaction de soi-même, qui est dans d'autres cas l'expression d'un orgueil de classe, — le destin de la classe ouvrière étant de régénérer le monde — cette satisfaction, justifiée ou non peu importe, est désagréable dans les rapports personnels et inquiétante à long terme, le détenteur de la vérité étant toujours enclin à en faire bénéficier autrui.

Jean MAITRON.

(La fin au prochain numéro)

(1) Cf. lettre ultime de Babeuf à sa femme et à ses enfants (**Pages Choisies** présentées par M. Dommanget, A. Colin, 1935) : « Le seul bien qui te restera de moi, ce sera ma réputation. Et je suis sûr que toi et tes enfants, vous vous consolerez beaucoup en en jouissant. Vous aimerez à entendre tous les cœurs sensibles et droits dire en parlant de votre époux, de votre père : **il fut parfaitement vertueux** ».

DOCUMENTS

La dictature portugaise en Angola

A la deuxième Conférence des Peuples Africains, les représentants du « Movimento anti-colonialista » ont présenté un rapport extrêmement bien documenté sur la situation dans les colonies africaines du Portugal. En voici des extraits :

« Un pays comme le Portugal, sous-développé, agricole et arriéré, dont le revenu par habitant est inférieur, par exemple, à celui du Ghana, avec plus de 40 % d'illettrés, est loin de pouvoir contribuer au progrès de la civilisation et de la culture des peuples africains.

« Ce n'est pas par hasard que les travaux les plus importants et les plus décisifs de la mise en valeur des territoires africains sous domination portugaise ont été réalisés avec le concours de capitaux non portugais : les chemins de fer de Beira et de Benguela, le trans-Zambezian Railway, le port de Beira. De même que c'est avec le concours de capitaux non portugais qu'on a planté la canne à sucre, le sisal et les palmiers de Quelimane, que l'eau et l'électricté furent installés à Lourenço Marques ; qu'on fait l'extraction du diamant et la prospection du pétrole en Angola ; qu'on a effectué la prospection et l'exploration géologique dans nos pays ; c'est avec ces capitaux qu'on finance les travaux hydro-électriques et agricoles les plus importants qui sont en cours dans les colonies portugaises. Encore un exemple: « The Standard Bank of South Afrika Limited »,

et la « Barclays Bank » comptent parmi les trois banques du Mozambique.

« Ne reconnaissant pas le « droit des peuples » dans ses colonies, le Portugal nous a imposé la nationalité portugaise. Mais le fait d'être un Africain portugais ne signifie pas forcément qu'on soit un ctoyen portugais. Par une loi d'inspiration raciste, l'administration coloniale a établi qu'on ne saurait reconnaître aux individus de race noire et à leurs descendants, le droit de citoyenneté que l'on reconnait normalement aux Portugais. Les colonialistes ont fixé les conditions exigées de l'indigène pour devenir citoyen portugais : avoir plus de 18 ans, parler correctement la langue portugaise, exercer une profession, un art ou un métier d'où il puisse tirer le revenu nécessaire à sa propre subsistance et à celle des personnes de sa famille ou des personnes à sa charge, ou posséder des biens suffisants à même fin ; avoir un bon comportement, et avoir acquis l'instruction et les habitudes présupposées pour l'application intégrale du droit public et privé des citoyens portugais ; ne pas avoir été noté comme réfractaire au service militaire ni porté comme déserteur.

« Même en théorie, l'africain non-citoyen n'a pas le minimum de possibilités de particpation à la vie publique et à la direction des affaires de son pays, soit directement soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

« Mais les Africains citoyens, qui constituent une minorité ne dépassent par 0,3 % de la population des colonies portugaises de l'Afrique continentale, ne peuvent pas non plus intervenir dans la vie publique ou dans la direction des affaires de leur pays, d'autant que le Portugal vit depuis plus de trente ans sous un régime de dictature fasciste. D'ailleurs, il n'existe aucun parti politique, même au Portugal, et pas un seul démocrate n'est sûr de vivre dans ce pays sans souffrir de pressions ou d'autres mesures de suppression plus radicales.

« Si vous voulez vous faire une idée approximative des conditions politiques dans lesquelles vivent et luttent nos peuples, pensez à l'effet d'une action conjuguée du fascisme et du colonialisme du XVIIIe siècle.

« Des mesures pratiques ont été prises pour interdire aux Africains la possession de biens ruraux et urbains.

« On peut affirmer que la presque totalité des paysans africains travaille sur des terres dont le droit de possession ne leur est pas officiellement reconnu. D'une part, la loi ne permet aux indigènes vivant dans les organisations tribales que l'usage et le bénéfice des terres nécessaires à leur établissement et à leurs cultures, et d'autre part il leur est interdit de posséder des propriétés rurales de plus d'un hectare.

« Le cinquième de la superficie totale du Mozambique (donc plus de la moitié de l'aire cultivée de ce pays) est réservé à une petite minorité de colons. Plus des quatre cinquièmes de la culture du café — le produit agricole le plus riche de l'Angola — sont également la possession des colons.

« ....

« Le travail forcé est encore pratiqué dans les colonies portugaises. Ses causes sont multiples : réduction démographique des populations — conséquence de la traite séculaire pratiquée par les Portugais — recherche d'une main-d'œuvre africaine à bon marché, politique portugaise consciente de génocide, le retard économique et les déficits de la balance commerciale du Portugal, la recherche de devises pour subvenir à l'installation massive de colons blancs.

« Les prétextes les plus divers — allant du non-paiement de l'impôt de souveraineté qui, soit dit en passant, atteint presque le revenu mensuel du producteur indigène, au manque de respect envers le blanc — sont utilisés par l'administration coloniale pour arrêter les Africains et les diriger sur les plantations des colons.

« Le système de travail forcé s'accompagne de méthodes héritées de l'esclavage. En réalité, les indigènes sont **vendus** par les autorités administratives (fonctionnaires de l'administration) aux agriculteurs et aux compagnies européennes qui se font une grande concurrence dans la recherche de la main-d'œuvre.

« Il y a quelques années, l'archevêque de Loanda, dans un mémoire confidentiel adressé au gouverneur de l'Angola, rendait la pratique officielle du travail forcé responsable du peu de progrès du christianisme parmi les masses angolaises. L'archevêque révélait dans ce document que les autorités administratives vendaient chaque travailleur à un prix variant entre 1.000 et 1.200 escudos. D'après l'archevêque, les autorités se défendaient contre cette accusation en répondant cyniquement qu'elles ne faisaient que louer ces travailleurs.

« Entre autres conséquences, la pratique du travail forcé est responsable de la désintégration de millions de familles africaines, de la destruction de leur vie économique, de la prostitution d'un nombre considérable de femmes, de l'augmentation des maladies vénériennes, de l'abaissement du taux de natalité et de l'augmentation du taux de mortalité infantile, de la réduction de la moyenne de vie utile du travailleur ; elle facilite aussi la liquidation de l'activité agricole relativement « indépendante » de millions de paysans africains, la possession facile et la pratique du vol par les colons des terres et autres biens des Africains soumis au travail forcé, sous des prétextes habilement reconnus par la loi colonialiste.

« Au Mozambique, il existe un trafic officiel : annuellement, plus de 400.000 Africains sont dirigés sur les mines de Rhodésie et d'Afrique du Sud ; le Portugal est intéressé à ce que ce trafic soit maintenu puisqu'il constitue l'une des trois sources sûres de devises nécessaires à l'accélération des œuvres de colonisation et à l'équilibre de la balance des paiements de cette colonie.

« ....

« Quant aux problèmes de la santé et du bien-être de nos peuples, on comptait en 1957 pour l'Angola — la colonie la plus peuplée de colons portugais — un hôpital d'Etat pour 200.000 habitants, une infirmerie de moins de 30 lits pour environ 10.000 habitants, un médecin pour 20.000 habitants et un infirmier pour environ 10.000 habitants.

« La même année, il y avait au Cap Vert un médecin pour environ 10.000 habitants et une sage-femme pour toute la population distribuée dans douze iles.

« Au Mozambique, entre 1951 et 1955, chaque habitant consommait annuellement 1 kg de viande et moins de 1 litre de lait, alors que chaque Européen consommait 5 fois plus de viande et 63 fois plus de lait. Toutefois, pour l'année 1953, la consommation annuelle de vins portugais pour chaque habitant du Mozambique (inclus les enfants de tous les âges) fut d'environ 5 litres. »

Par ailleurs, Augustin Souchy qui a rencontré à Rio de Janeiro des animateurs de l'opposition angolaise nous écrit :

« A Luanda, capitale de l'Angola, des arrestations massives ont été pratiquées parmi les éléments d'opposition. Sept Blancs et trente-deux Noirs sont accusés d'avoir conspiré contre la sécurité de l'Etat. Les procès contre les deux groupes seront instruits séparément. On s'attend à des condamnations sévères. On dit par ailleurs que la prétendue conspiration a été échafaudée par la police elle-même pour lui permettre de porter un coup décisif à l'opposition qui combat dans les colonies. Les amis et les proches des persécutés lancent un appel à l'opinion mondiale et l'invitent à protester contre la dictature portugaise en Afrique.

« La faiblesse des mouvements d'émancipation dans les colonies portugaises s'explique par le retard industriel et culturel de ces territoires. En Angola, plus de 4 millions de Noirs vivent sous la domination de 78.000 Blancs, véritable « race de seigneurs ». 98 % de la population est analphabète. La capitale, qui est peuplée de 200.000 habitants, ne possède ni université, ni école technique supérieure. Les terres consacrées à la culture du café couvrent une superficie de 170.000 hectares environ, mais moins de 5.000 hectares sont la propriété d'indigènes.

Parmi nos LETTRES

Les rapports F.L.N.-M.N.A.

De J. GALLIENNE, de Tunis :

Dans la R.P. de février, Mohammed El Djerah me prend à partie à propos de ma lettre sur les rapports F.L.N.-M.N.A. parue dans le numéro précédent.

Il convient d'abord de rappeler à quoi se bornait mon témoignage : j'ai voulu faire comprendre aux camarades de la R.P. qui, probablement par attachement au passé plus que par un examen attentif du présent, soutiennent le M.N.A., que cette organisation n'a plus aucune influence en Afrique du Nord, où tout un peuple a les yeux tournés vers le F.L.N. dont il attend la libération de l'Algérie. C'est cela que je suis en mesure d'affirmer, c'est sur ce point que mon expérience peut avoir auprès de mes camarades français une valeur d'information. Je n'ai jamais prétendu tout connaître des multiples questions que me pose El Djerah dans sa lettre. D'autre part, si j'ai cité le nom d'Amirouche, c'est pour souligner sa popularité en Afrique du Nord et non, comme le prétend El Djerah, pour faire son apologie ».

Or, sur cette importante question de la force comparée des deux organisations, que me répond El Djerah ? Presque rien, si ce n'est ceci : on ne s'archarnerait pas tellement sur le M.N.A. s'il avait aussi peu d'influence. L'argument me paraît peu convainquant. Dans les révolutions, la majorité se montre extrêmement dure pour ceux qui font bande à part, elle ne tolère aucune dissidence, même minime. Quand on combat, quand on risque chaque jour sa vie, l'intolérance est de règle, et on est rapidement entraîné par la haine de tout ce qui n'est pas conformiste. De plus, le M.N.A. conserve une certaine influence, non en Afrique du Nord, mais en France, où il jouit, il faut bien le constater, d'une tolérance assez large, ce qui contribue à indigner les membres du F.L.N. qui, eux, sont traqués partout où ils se trouvent. Cette dernière phase provoquera, j'en suis sûr, l'indignation d'El Djerah. Qu'il y réfléchisse : qui peut actuellement en France se réunir presque librement, écrire dans les journaux ? Est-ce Ben Bella qui a été libéré et qui peut paraître dans un congrès syndical ?

Ceci dit, voici ce que je puis répondre aux questions d'El Djerah. J'ai toujours condamné le terrorisme, je l'ai dit et répété, y compris aux partisans du F.L.N. que j'ai rencontrés, qu'il s'agisse du terrorisme du F.L.N. contre les membres du M.N.A. ou contre les Français d'Algérie sans discrimination, ou de celui du M.N.A. contre les membres du F.L.N. On ne peut condamner telle ou telle manifestation de terrorisme, il faut condamner ce dernier en bloc. Car, pour juger chaque cas particulier, il faudrait savoir ce qui s'est réellement passé. Je condamne de toute façon Melouza parce qu'il y a eu massacre d'une innocente population, mais je n'adopte pas à priori l'explication qu'en donne le M.N.A., et que contredisent d'autres versions.

Les gouvernements arabes soutiennent le F.L.N. contre le M.N.A. ? Comment en serait-il autrement, si le F.L.N. est l'organisation qui combat effectivement en Algérie ? Faut-il y voir un choix politique ? C'est possible, encore que les choses ne soient pas si claires et qu'à mes yeux les déclarations pro-américaines et pro-gaullistes du M.N.A., publiées dans la presse, ne prouvent guère l'authenticité de son idéologie prolétarienne, opposee aux tendances bourgeoises du F.L.N.

Des éléments fascistes, nous dit encore El Djerah, se sont infiltrés à l'intérieur du F.L.N. C'est bien possible, je dirais presque que c'est inévitable car, j'ai pu le constater maintes fois en Orient, avec regret, le mot fascisme n'évoque pas chez les masses arabes la même horreur que chez les Européens. Il y a sur ce point une grande confusion, dont ont pu profiter certains éléments indésirables. Je doute fort qu'il ait pu en être autrement si le M.N.A. avait été le parti leader de la révolution algérienne.

Mais tout ceci, à mon avis, n'est pas l'essentiel. Un peuple s'est insurgé pour conquérir sa dignité, son droit à la liberté. Cette insurrection, qu'on le veuille ou non, est dirigée par le F.L.N. On ne peut mettre fin à la guerre d'Algérie qu'en négociant avec ce dernier, qu'en s'entendant avec lui sur les modalités du référendum concernant l'autodétermination, tandis qu'un tel accord avec le M.N.A., est-il besoin de le dire, n'abrégerait pas les combats d'une seule journée. Dans ces conditions, loin de souhaiter comme le chrétien progressiste que cite El Djerah l'extermination du M.N.A., je reprends à mon compte la question fort pertinente posée par Louzon : Pourquoi le M.N.A. — beaucoup de ses membres l'ont fait en Algérie — ne se rapproche-t-il pas du F.L.N. ? Ses militants auraient ainsi une influence beaucoup plus efficace sur la suite des événements. Eu période de recul, une minorité révolutionnaire peut avoir raison contre la majorité (c'est même un cas général). En période de montée, rester isolé, c'est se vouer à l'impuissance. C'est pourquoi tous les Algériens devraient s'unir, oublier les luttes fratricides. Mais il est bien tard, et je doute fort que notre appel soit entendu par les membres du M.N.A. Je le regrette, pour eux surtout.

Un grand militant disparu

De Josette et Jean CORNEC, du Finistère :

Nous regrettons très vivement qu'aucun de nos bons amis du Rhône n'ait pensé à saluer dans la R.P. *la mémoire du grand militant que fut notre camarade Louis Léger, mort l'été dernier. Pour nous, Léger a été un symbole. Pour les syndicalistes, il est une grosse perte... Il n'est pas trop tard pour demander à l'un de ses compagnons de lutte de faire revivre, pour les lecteurs de la* R.P.*, la grande figure de Léger, notre secrétaire fédéral lors du Congrès de Chambéry.*

L'abus des sigles

De Ch. WOERLER, secrétaire de la Fédération Graphique Internationale, à Berne :

« Les buts du P.U.M.S.U.D. — c'est le nom que l'association a pris — sont connus. » Cette phrase semble être informative pour les lecteurs de l'article « L'assemblée générale du M.S.U.D. » que vous avez publié dans le numéro de janvier 1960. Si j'ai pu comprendre, en lisant attentivement le premier alinéa, le sens des capitales M.S.U.D., alors ce n'est pas du tout le cas pour les deux premières : P.U.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Je suppose « pour un mouvement syndical uni et démocratique », mais je n'en suis pas trop sûr.

Chaque fois que je vois dans la R.P. *(!) une colonne où se répètent ces majuscules accompagnées de points superflus, je perds le courage de lire. Ne serait-il pas plus humain ou gentil de donner au moins une fois par article le nom entier de l'organisation dont on parle et d'ajouter entre parenthèses l'abréviation utilisée ensuite ?*

Faites donc un effort pour mieux éclairer les non-initiés dans le langage des militants français de tout acabit.

Les difficultés de diffusion de la « R.P. »

De MERAN, de Millau :

Je me trouve dans un milieu syndical composé d'ouvriers manuels comme moi-même, ouvriers d'usine. Malgré de nombreux essais de diffusion de la R.P.*, je n'ai pas eu de succès, les camarades en général n'aiment pas la lecture et ne cherchent pas à s'instruire. Dans nos petits syndicats, les militants sont introuvables ou se fatiguent vite, tout le travail tombant sur les mêmes. Les problèmes sont souvent difficiles pour des hommes mal préparés et après des journées de travail de plus en plus pénibles avec les méthodes qui s'implantent. Les intellectuels nous seraient d'un grand secours, principalement les enseignants, tout désignés pour nous épauler et nous servir de conseillers et techniciens. Mais ils semblent ignorer nos permanences.*

Si la R.P. *me plaît, c'est bien pour acquérir les connaissances qui me manquent et ce que je ne trouve pas dans les journaux des syndicats. Malgré le fond doctrinal de cette revue, pour nous qui sommes terre à terre avec la réalité, je la considère indispensable pour ceux qui veulent garder le contact avec le mouvement syndical actuel et passé.*

A travers les LIVRES

ORIGINES DEL ANARQUISMO EN BARCELONA

Casimiro Marti — Prologo de J. Vicens Vives — Centro de Estudios Historicos Internacionales (146 pp.).

L'auteur de cet ouvrage est un prêtre ; son étude a reçu l'*imprimatur* et a obtenu la médaille d'or de l'Université grégorienne de Rome.

La thèse défendue par Casimiro Marti peut ainsi se résumer : le mouvement ouvrier de Barcelone était, en 1868, d'esprit pacifique, influencé par l'école démocrate libérale. La formule coopérativiste, étrangère à la politique, était considérée comme pouvant conduire par des voies naturelles à une certaine harmonisation des relations entre le capital et le travail. L'auteur reconnaît que le programme associationniste défini au congrès ouvrier de 1865 dénotait une certaine conscience de classe mais ne visait que des buts limités, non politiques. Le développement du mouvement ouvrier eut donc dû *normalement* conduire à un courant du type socialiste réformiste.

Cette évolution a été brisée et foncièrement réorientée par l'importation en terre catalane des conceptions bakouninistes, par l'intermédiaire de Fanelli d'abord, mais surtout par celui de Farga Pellicer et de Sentinon ensuite, lesquels participèrent au congrès de Bâle, en septembre 1869, se trouvèrent en contact direct avec Bakounine et entrèrent dans l'Alliance. C'est grâce au travail propagandiste de ces deux militants que le congrès de Barcelone de 1870 adopte presque mot à mot le programme de l'Association Internationale des Travailleurs.

Ce n'est qu'avec la venue de Lafargue en Espagne que les animateurs du mouvement ouvrier découvrent le jeu des alliancistes, lesquels avaient entretenu la confusion entre l'Association et l'Alliance. C'est alors que se développe un courant socialiste d'inspiration marxiste.

Le livre est solidement documenté, nourri de notes et de références, enrichi par des citations de journaux qui ne peuvent être consultés qu'en Espagne, accompagné de documents diplomatiques traitant de l'Association Internationale des Travailleurs. Par ailleurs, l'auteur entend faire œuvre scientifique et non propagandiste.

Tout en laissant aux érudits le soin de décortiquer le travail de Casimiro Marti, nous voudrions signaler, comme lecteur moyen, deux faiblesses dans l'analyse. En premier lieu, l'auteur n'examine pas les conditions de travail, la situation économique et l'ambiance sociale de la Catalogne pour la période étudiée. Or, il nest pas possible de considérer les luttes doctrinales en dehors du contexte social et d'envisager le choix des méthodes en négligeant les possibilités d'application pratique de ces méthodes. Les allusions aux conditions de vie du mouvement ouvrier sont circonstancielles dans l'ouvrage, mais révélatrices. Par exemple : jusqu'en 1868, le droit d'association était refusé aux travailleurs. L'évolution française, avec un décalage de dix ans environ — et sans qu'elle puisse être attribuée aux intrigues de l'Alliance — est à cet égard significative : elle va dans le même sens que l'évolution espagnole.

D'autre part, l'auteur semble s'illusionner sur la solidité et la capacité de l'Alliance influencée par Bakounine. Il n'y avait là aucune technique comparable à celle d'un « appareil » moderne.

Le facteur circonstanciel — celui du travail de prosélythisme de Farge Pellicer et de Sentinon — n'aurait pu se manifester jusqu'à nos jours, s'il n'avait correspondu à des conjonctures plus générales, dont les éléments étaient économiques, politiques, ethniques, historiques.

Quoi qu'il en soit, le livre est à signaler.

L. M.

BILANS COMPARES DES DEUX DERNIERES ANNEES

(En francs anciens)

RECETTES :	1958	1959
Abonnements ordinaires	726.967	812.815
Abonnements de soutien	295.842	565.226
Souscription	82.294	70.770
Vente au numéro	42.562	40.721
Vente des livres et brochures	72.623	14.810
Remboursement, par l'Union des syndicalistes, des frais d'impression de ses brochures	40.000	50.000
Reçu pour le livre de Rosmer	»	142.500
Divers	15.831	14.890
Publicité	41.000	»
Total des recettes	1.317.119	1.711.732
Solde déficitaire (1958)	236.894	»
	1.554.013	1.711.732

DEPENSES :	1958	1959
Impression et papier (1)	1.198.440	1.107.867
Frais d'expédition, généraux et divers	217.303	250.226
Téléphone	24.420	34.856
Frais d'impression des brochures de l'Union des Syndicalistes	66.700	96.500
Editeur des « Trois scissions syndicales » (de Monatte)	47.150	»
Cercle Zimmerwald, éditeur de l'ouvrage de Rosmer	»	150.000
Total des dépenses	1.554.013	1.639.449
Solde bénéficiaire (1959)	»	72.283
	1.554.013	1.711.732

RECAPITULATION

Recettes 1958	1.317.119
En caisse à fin 1957 (2)	276.599
	1.593.718
Dépenses 1958	1.554.013
En caisse à fin 1958 (2)	39.705
	1.593.718
Recettes 1959	1.756.432
En caisse à fin 1958	39.705
	1.796.137
Dépenses 1959	1.639.449
En caisse à fin 1959 (3)	156.688
	1.796.137

(1) Le chiffre de 1958 (1.198.440 fr.) représente le coût total des numéros de l'année, de janvier à décembre inclusivement. En revanche, il convient d'augmenter le chiffre de 1959 (1.107.867) du coût du numéro de décembre (109.410 fr., ou 1.094,10 NF), qui n'a été payé qu'en janvier 1960.

(2) Sans dette.

(3) Avec dette de 116.930 francs (1.169,30 NF) (numéro de décembre 1959 et partie des frais d'expédition).

D'où vient l'argent ?

RECETTES :

Abonnements ordinaires	535,68	
Abonnements de soutien	533 »	
		1.068,68
Souscription		32,50
Vente « R. P. »		56.70
Pour le livre de Rosmer		59,45
Divers		13,50
Total des recettes		1.230,83
En caisse à fin janvier		1.152,60
		2.383,43

DEPENSES :

Impression et papier (« R. P. », janvier 1960)		1.094,10
Impr. et pap. (« R. P. », février 1960) (partie)		300 »
Frais d'expédition		75,60
Frais généraux		171,50
Total des dépenses		1.641.20
En caisse à fin février :		
Espèces	126,63	
Chèques postaux	615,60	
		742,23
		2.383.43

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

A. Bardin (Seine), 50 ; Mlle H. Christophe (Paris), 20 ; Jean Cornec (Paris), 20 ; Josette et Jean Cornec (Finistère), 30 ; Mlle Marcelle Costentin (Seine), 20 ; A. G... (Tarn), 20 ; Dr René Goffin (Belgique), 50 ; Raymond Le Rai (Seine), 20 ; Louis Martinollet (Aude), 20 ; Bernard Mérino (Paris), 20 ; René Michaud (Paris), 20 ; Charles Patat (Paris), 20 ; R. Paupy-Martinet (Puy-de-Dôme), 20 ; Emile Petit (Paris), 8 ; Georges Petit (Paris), 20 ; Henri Poulet (Seine-et-Oise), 20 ; Roger Roessel (Paris), 20 ; Mlle Jacqueline Talon (Loire), 20 ; Marcel Testud (Loire), 20 ; Toesca (Seine), 25 ; Louis Venot (Paris), 50 ; Charles Vildrac (Paris), 20. — Total : 533 NF.

LA SOUSCRIPTION

Henri Bourrillon (Paris), 3 ; Marcel Buisson (Jura), 2 ; André Drocourt (Aisne), 1 ; Jean Duperray (Loire), 4 ; Jean Galtier-Boissière (Paris), 15 ; Eugène Héran (Aveyron), 3 ; Jean Laplaud (Charente-Maritime), 2,50 ; Julien Lèbre (Ardèche), 2. — Total : 32,50 NF.

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 1er FEVRIER. — Liquidation du soulèvement d'**Alger**. Arrestation de Lagaillarde, Biaggi et Kaouah ; Ortiz est en fuite.

Arrêt de travail d'une heure massivement suivi dans toute la France.

MARDI 2. — L'Assemblée Nationale vote **les pleins pouvoirs** au gouvernement.

MERCREDI 3. — Le Sénat vote **les pleins pouvoirs au gouvernement** par 225 voix contre 39.

JEUDI 4. — Aux élections du **Kerala** (Inde), le parti communiste perd la moitié de ses sièges, mais recueille 43 % des suffrages contre 35 % en 1957.

Fin du congrès du **parti communiste italien.**

VENDREDI 5. — Remaniement du **gouvernement français** : MM. Soustelle et Cornut-Gentille quittent le gouvernement. M. Messmer est ministre des Armées à la place de M. Guillaumat nommé ministre délégué. M. Terrenoire devient ministre de l'Informatoin à la place de M. Roger Frey qui devient ministre délégué. M. Bokanowski remplace M. Cornut-Gentille, ministre des Postes.

SAMEDI 6. — Trois ministres : MM. Michelet, Chatenet et Messmer enquêtent en **Algérie.**

LUNDI 8. — Visite en U.R.S.S. de M. Gronchi, président de la **République italienne.**

Le Conseil de la **Ligue arabe** s'occupe de la Palestine et de l'aide au gouvernement provisoire algérien.

Le gouvernement **tunisien** veut négocier sur l'affaire de Bizerte.

MARDI 9. — Dix-huit personnes poursuivies à **Alger** pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat ; l'ancien commandant des unités territoriales arrêté à Alger.

JEUDI 11. — Meeting à Amiens de **trente mille agriculteurs**, suivi d'une émeute : arrestation de M. Dorgères.

VENDREDI 12. — A la Conférence **nucléaire de Genève** : opposition soviétique au plan américain.

SAMEDI 13. — Explosion de la **bombe atomique française** à Reggane.

LUNDI 15. — Le Premier ministre Nehru de l'**Inde** invite à New-Delhi le président du Conseil chinois.

Achat de cinq millions de tonnes de sucre cubain **par l'U.R.S.S.**

Mise en liberté de **M. Dorgères.**

MERCREDI 17. — **M. Ferhat Abbas** s'adresse **aux** Européens d'Algérie.

JEUDI 18. — Fin du voyage en France du président du **Pérou.**

L'augmentation des traitements **de fonctionnaires**, jugée insuffisante par les syndicats.

Les maires d'**Alger** seront désignés et non plus élus.

VENDREDI 19. — Grève des hôtesses de l'air **d'Air-France.**

La Table ronde de Bruxelles fixe au 30 juin l'indépendance du **Congo belge.**

Grève des **théâtres nationaux.**

La pétition contre **la loi scolaire** lancée par le Comité d'action laïque a recueilli déjà plus d'un million de signatures.

SAMEDI 20. — Mort de M. Hansen, président socialiste du Conseil du **Danemark.**

DIMANCHE 21. — Tremblement de terre à **Melouza (Algérie)** : 47 morts.

Plébiscite au **Cameroun** sur la nouvelle Constitution.

LUNDI 22. — Congrès de la **Fédération des exploitants agricoles** à Paris.

MARDI 23. — En **Espagne**, nombreuses arrestations de « communisants », de Cubains et d'intellectuels.

Catastrophe minière à **Zwickau** (Allemagne de l'Est).

MERCREDI 24. — Arrestation de Français métropolitains accusés d'avoir constitué un réseau de **soutien du F.L.N.**

Les syndicats de la **Communauté Charbon-Acier** proposent un plan de lutte contre la crise charbonnière.

JEUDI 25. — Démission du gouvernement italien **Segni.**

Tension dans la zone du Sinaï entre la **République arabe** et **Israël.**

VENDREDI 26. — Suppression des unités territoriales **algériennes.**

Protestation du bureau du **parti travailliste anglais** contre l'exécution de jeunes insurgés hongrois, retardée de trois ans.

LUNDI 29. — Le Conseil supérieur de la Sécurité Sociale repousse le projet de réforme du gouvernement. Seuls les représentants du corps médical maintiennent leur opposition à la mise en ordre des honoraires médicaux.

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER...

LA CHINE

par Robert LOUZON

Prix : 4 N.F. (franco)

TROIS SCISSIONS SYNDICALES

par Pierre MONATTE

Prix : 6 N.F. 90

(Commandes à adresser à « la Révolution prolétarienne »
C.C.P. **734-99 Paris**)

L'ACTUALITÉ DE LA CHARTE D'AMIENS

par Roger HAGNAUER

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?

par Pierre DICHAMP

Chaque exemplaire : 1 N.F.

POURQUOI ET COMMENT SE BAT LA HONGRIE OUVRIÈRE

L'exemplaire : 50 centimes

(Commandes à adresser à l'**Union des syndicalistes**
R. Marcheti, rue Dulaure, Paris-20e, C.C.P. **7473-08 Paris**)

LE MOUVEMENT OUVRIER PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

par Alfred ROSMER

Tome II. — De Zimmerwald à la Révolution russe

Prix provisoire de lancement : 15 N.F.

(Commandes à adresser au Cercle Zimmerwald
78, rue de l'Université, Paris (7e), C.C.P. **8.490.16 Paris**)